Globethics Repository



La voix des îles - des choix pour les îles

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Book
Authors	Rietbergen, Simon;Hammond, Tom;Sayegh, Chucri;Hesselink, Frits
Publisher	IUCN
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-11-13 07:53:54
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/175706

La voix des îles, des choix pour les îles

Stratégies pour vivre avec les changements rapides des écosystèmes des petites îles

Simon Rietbergen, Tom Hammond, Chucri Sayegh, Frits Hesselink et Kieran Mooney



Collection Gestion des écosystèmes N° 6

Cooperazione Italiana allo Sviluppo
Ministero degli Affari Esteri

« Les îles sont les baromètres de la politique écologique internationale. Le monde verra son succès ou son échec, en premier lieu, sur nos îles. »

Président James A. Michel
Seychelles

La voix des îles, des choix pour les îles

Stratégies pour vivre avec les changements rapides des écosystèmes des petites îles

UICN

Fondée en 1948, l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) rassemble des Etats, des organismes publics et un large éventail d'organisations non gouvernementales au sein d'une alliance mondiale unique : plus de 1000 membres dans quelque 160 pays.

L'UICN, en tant qu'Union, a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

Afin de sauvegarder les ressources naturelles aux plans local, régional et mondial, l'UICN s'appuie sur ses membres, réseaux et partenaires, en renforçant leurs capacités et en soutenant les alliances mondiales.

IUCN's Ecosystem Management Series

Le bien-être des populations du monde dépend des biens et des services offerts par les écosystèmes. Il s'agit en particulier de la nourriture, des combustibles, des matériaux de construction, de l'eau et de l'air propres, et de la protection contre les catastrophes naturelles. Pourtant les écosystèmes subissent une pression de plus en plus grande du fait d'une utilisation non durable, et d'autres dangers comme des transformations irréversibles. Pour répondre à ces inquiétudes l'UICN prône une saine gestion des écosystèmes grâce à une large application de l'approche écosystémique, stratégie de gestion intégrée de la terre, de l'eau et des ressources vivantes, qui place les besoins de l'homme en son centre. L'objectif de la collection de l'UICN sur la gestion des écosystèmes est de faire connaître les bonnes pratiques de gestion des écosystèmes aussi bien sur le terrain qu'au niveau politique, et d'aider à concrétiser la vision de l'UICN d'un monde juste qui valorise et conserve la nature.

La voix des îles, des choix pour les îles

Stratégies pour vivre avec les changements rapides des écosystèmes des petites îles

Simon Rietbergen, Tom Hammond, Chucri Sayegh, Frits Hesselink et Kieran Mooney



La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce à un soutien financier du Gouvernement italien.

Publié par :
UICN, Gland, Suisse

Droits d'auteur :
©2008 UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation :
Simon Rietbergen, Tom Hammond, Chucri Sayegh, Frits Hesselink et Kieran Mooney (2007). *La voix des îles, des choix pour les îles.* Gland, Suisse : UICN. 40 pp.

ISBN :
978-2-8317-1044-0

Photo couverture :
Imène Meliane

Mise en page :
L'IV Com Sàrl

Imprimé par :
Service des publications de l'UICN

Disponible auprès du :
UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
Service des publications
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse
Tél +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0020
books@iucn.org
www.iucn.org/publications

Il existe aussi un catalogue des publications de l'UICN.

Cet ouvrage est imprimé sur du papier FSC.

Table des matières

6 Remerciements

7 Liste des acronymes

8 Introduction

10 Historique

16 Observations

18 Enquête auprès d'habitants des îles et d'experts

19 Analyse

30 Conclusions

32 Annexe 1 : Exemples de bonnes pratiques de gestion environnementale

34 Annexe 2 : Calendrier des évènements importants concernant les négociations internationales relatives aux PEID

35 Annexe 3 : Projets dans des PEID financés par quelques organisations donatrices

37 Annexe 4 : Notes

39 Références



REMERCIEMENTS

Des centaines de personnes ont contribué à ce rapport, dont la liste est trop longue pour être incluse ici toute entière. Elles ont donné leur temps pour soutenir cet effort, et pour cela nous leur sommes profondément reconnaissants et nous voulons les remercier toutes.

Ce travail n'aurait pas pu être accompli sans l'appui de nombreuses personnes. En particulier : Tarek Abdulhawa, Elise Allart, Vasanta Chase, Al Duda, Philippe Gerbeaux, Ameenah Gurib-Fakim, Jock Henwood, Brett Jenks, François Martel, Audrey Newman, Anwar Rumjaun, Melita Samoilys, Nadia Scialabba, Nirmal Shah, Deirdre P. Shurland et Dirk Troost – qui ont tous apporté d'importantes contributions à la préparation du questionnaire utilisé dans cette étude.

Nous aimerions aussi remercier tous ceux qui ont collaboré au test sur le terrain de la première version du questionnaire, à Maurice en mai 2006. Il s'agit de Jennifer Ah-King, Vishnu Bachraz, Claudia Baider, Krishnawtee Begun, Mitrasen Bhikajee, Gina Bonne, Karl Braunecker, Ebenizario Chonguica, Vincent Florens, Yosuke Fukushima, Elena Gari, Sunil Goreeba, Owen Griffiths, Umaduth Jadoo, Rachmand Jagannath, Carl Jones, Lomush Juggoo, Ashok Khadun, Y. Luttoo, Jean-Cyril Monty, Daren Moodely, Umme Namdarkhan, Mosaheb Nausheen, S.A. Paupiah, P. Ponambalum, Christine Rochecouste-Collet, Rajen Sookhareea, Djaheezah Subratty, Vikash Tataya, Vishnu Tezoo, Iain Watt et Wong Chung Toi.

Nous souhaiterions adresser notre reconnaissance aux personnes qui ont examiné les résultats de Maurice et qui ont aidé à la vérification du projet du questionnaire pendant l'atelier de planification du projet : Margarita Astralaga, Giulia Carbone, Nelson Gomes Dias, Fathimath Ghina, Giorgio Grussu, William Jackson, Enrique Lahmann, Gillian Martin-Mehers, Julio Montes de Oca, Jean-Yves Pirot, Corli Pretorius et Milika Sobey-Naqasima. De plus, nous sommes reconnaissants à Gerald Miles et Audrey Newman de TNC pour leur assistance soutenue.

Il nous faut aussi remercier toutes les personnes qui nous ont secondés pour surmonter les défis techniques liés à la conduite d'une étude mondiale en ligne – en particulier François Otis, Andy Alm de la CEC et Francine Proulx de l'UICN, et ceux qui ont permis la diffusion du questionnaire au plus grand nombre de personnes possible – et pour cela nous sommes redevable aux efforts de Nelson Gomes Dias, Francine Proulx, Graeme Robertson, Bruce Potter et Gillian Chambers.

Nos plus grands remerciements vont aux 300 personnes et plus qui ont pris le temps de répondre au questionnaire, souvent en le complétant, par le biais des questions ouvertes, avec de riches informations et des commentaires. Il est très encourageant de travailler avec une communauté aussi vibrante et dynamique.

Cette entreprise n'aurait pas été possible sans le soutien généreux du gouvernement italien. Nous aimerions reconnaître les importantes contributions et la supervision d'Alfredo Guillet et de Giorgio Grussu de la Direction générale pour la coopération au développement (Direzione generale per la cooperazione allo sviluppo – DGCS), qui ont soutenu ce projet tout au long de son déroulement grâce à leur financement et leurs conseils essentiels.

Les auteurs

Pêcheurs ramassant des algues, Île d'Upolu, Samoa
© Imène Meliane

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIMS	Afrique, océan Indien, Méditerranée et la mer de Chine méridionale
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
BAD	Banque asiatique de développement
BM	Banque mondiale
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des Parties
CI	Conservation International
CRISP	Initiative corail pour le Pacifique
DFID	United Kingdom Department for International Development
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GLISPA	Global Islands Partnership
ODA	Aide publique au développement
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
PAB	Programme d'action de la Barbade
PIED	Petits États insulaires en développement
PMOJ	Plan de mise en œuvre de Johannesburg
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
TNC	The Nature Conservancy
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOHRLLS	Bureau des Nations Unies du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits états insulaires en développement
WWF	Fond mondial pour la nature

INTRODUCTION

Dans un monde de globalisation et de changements rapides, les îles sont des lieux à la fois uniques et vulnérables. Elles possèdent des cultures et des paysages particuliers, et une grande diversité d'espèces endémiques, dont nombre d'entre elles sont menacées (voir tableau 1). Il est à noter que la plupart des espèces connues qui ont disparu étaient endémiques aux îles. Par leur nature, les îles sont encore plus vulnérables aux changements environnementaux, économiques et sociaux mondiaux, que d'autres lieux sur la planète.

Les défis au développement auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement (PIED) sont nombreux. Comme ailleurs sur la planète, les ressources naturelles des îles sont soumises à des pressions qui croissent rapidement. Par contre, les options de développement sont limitées étant donnée leur petite taille. Très souvent un développement opéré dans le cadre d'un écosystème entraîne des impacts environnementaux qui débordent rapidement sur un autre écosystème. Ceci est particulièrement catastrophique lorsque s'y ajoutent des tempêtes plus fréquentes et plus intenses.

L'économie des îles, souvent basée sur un ou deux secteurs d'activité seulement, en général l'agriculture et le tourisme, est beaucoup plus vulnérable aux chocs économiques que les économies plus diversifiées des plus grands pays, ces chocs ayant souvent des répercussions environnementales importantes. Les petites îles ont une faible population et un niveau de développement inférieur comparativement aux plus grands pays, et donc elles manquent des ressources humaines nécessaires pour répondre à ces défis et n'ont pas les capacités institutionnelles leur permettant de s'adapter aux changements économiques et environnementaux.

En effet, les îles sont devenues les « baromètres » des changements mondiaux, des laboratoires pour dépister les conséquences de la pression exercée par le développement sur les écosystèmes, et sur les services qu'offrent les écosystèmes. Le destin des petits États insulaires en développement pourrait bien être révélateur des conséquences du modèle économique que nous avons adopté, mais ils pourraient aussi nous donner les solutions pour faire face à ces défis.

Au début de 2006, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en partenariat avec le gouvernement italien, et sur la demande de ses membres, a lancé une initiative afin d'explorer la mise en place d'un programme de gestion et de restauration des écosystèmes des petits États insulaires en développement. L'initiative a examiné les défis socio-économiques et écologiques auxquels les îles sont confrontées, analysé les efforts de la communauté internationale pour remédier à ces défis au cours des 20 dernières années, fait une enquête d'opinion auprès des résidents des îles et d'autres informateurs importants au niveau mondial, à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté environnementale traditionnelle, et entamé une étude afin de décider quel serait le créneau le plus approprié pour l'UICN dans le cadre d'un programme de conservation consacré aux îles. Le rapport qui suit est le résultat de cette initiative.

Tableau 1. Espèces endémiques connues dans quelques petits pays insulaires en développement

Pays	Espèces endémiques de mammifères connues	Espèces endémiques d'oiseaux connues	Espèces endémiques de plantes connues
Fidji	1	26	760
Jamaïque	3	25	923
Maurice	2	9	325
Palaos	57	80	—
Îles Salomon	19	44	30
Trinidad-et-Tobago	1	1	236

Source : IPCC, 2001

Méthodes de recherche et structure du rapport

L'étude a débuté par une recherche sur l'état actuel des efforts faits par la communauté internationale en faveur de la conservation et du développement durable des îles : depuis la Déclaration de Malé et le Programme d'action de la Barbade jusqu'à aujourd'hui. Ont également été consultés le Conseil de l'UICN et de ses divers réseaux, en particulier son personnel, ses Commissions, ses membres, et des partenaires.

Une enquête a été développée en trois étapes et utilisée pour recueillir les données les plus dynamiques et les plus actuelles. En premier lieu, un bref questionnaire a été discuté par téléphone avec 24 personnes représentant des groupes d'intérêts très divers des régions insulaires et de la communauté internationale. L'analyse des résultats a conduit à l'établissement d'un questionnaire complet qui fut testé par 35 personnes interviewées lors d'une mission de 10 jours à Maurice en mai 2006.

Par la suite, le questionnaire a été reformulé et soumis à l'analyse de spécialistes. Le texte a été traduit en français, portugais et espagnol, et envoyé à plus de 1000 personnes sélectionnées sur une liste compilée avec l'assistance des membres de l'UICN, de ses Commissions et de plusieurs partenaires, tel le Réseau mondial pour la biodiversité insulaire et La Voix globale des îles.

L'enquête, réalisée entre novembre 2006 et janvier 2007, était disponible en ligne. Les personnes ayant un accès limité à Internet pouvaient recevoir le questionnaire par courriel ou par la poste. Le questionnaire se trouve sur le site : www.wcln.org/surveys/public/survey.php?name=sidsEnglish

Afin de permettre une analyse très détaillée de la situation des petits Etats insulaires, dans certains cas, la possibilité était donnée de sélectionner jusqu'à trois réponses ce qui a permis de soulever un grand nombre de questions.

Le présent rapport, dans un premier temps, présente un aperçu des résultats de la recherche initiale. Puis, il examine et analyse les données fournies par les réponses au questionnaire, et conclut avec quelques observations et des propositions pour un éventuel programme de l'UICN sur les petits États insulaires en développement.



Île Española, Galapagos, Equateur
© Sue Mainka

HISTORIQUE

Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) reconnaît 51 pays comme étant des « Petits États insulaires en développement (PIED) » (UNDESA, 2007). Ces États sont principalement regroupés dans trois régions : l'océan Pacifique, les Caraïbes et ce qu'il est convenu d'appeler la région AIMES (Afrique, océan Indien, Méditerranée et mers de Chine du Sud) (UNDESA, 2007). Quoique l'UNDESA considère ces pays comme des petits États insulaires, aucune définition formelle n'existe pour les PEID (Fry, 2005).

Bien que les petits États insulaires en développement soient souvent perçus comme un groupe de pays homogène, il existe une hétérogénéité considérable entre eux. Plusieurs de ces états ne sont pas géographiquement petits, certains sont très développés, et d'autres encore, considérés officiellement comme des PEID, ne sont pas exactement des îles. Malgré ces différences, il existe beaucoup de similarités entre ces pays, en particulier leur vulnérabilité à une série de pressions d'origine naturelle ou anthropogénique (Fry, 2005).

Leur emplacement géographique, leur morphologie, leur exposition directe aux risques, leurs ressources financières souvent limitées, leur isolement (dans de nombreux cas) et leurs caractéristiques sociales uniques font que les PEID sont considérés comme les lieux les plus vulnérables de la planète (Kaly, Pratt et Howorth, 2002 ; Pelling et Uitto, 2001). Ces mêmes caractéristiques présentent souvent des obstacles majeurs au développement durable.

Contexte politique et processus multilatéraux

La communauté internationale est amenée de plus en plus souvent à prendre en compte les défis de développement auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement (voir annexe 3). Leur vulnérabilité et les obstacles au développement durable qu'ils rencontrent ont été soulignés dans diverses déclarations, programmes et stratégies internationales depuis la fin des années 80.

Par exemple la Déclaration de Malé a été adoptée en novembre 1989 lors de la Conférence des petits États sur l'élévation du niveau des mers. Résultat essentiellement des efforts des PIED, la Déclaration de Malé est la reconnaissance de la double inquiétude générée par les changements climatiques et l'élévation potentielle du niveau des mers. Cette Déclaration a particulièrement souligné la menace que présente l'élévation du niveau des mers pour la survie de plusieurs petites îles et États de faible altitude (Fry, 2005). La déclaration est la confirmation de l'intention des signataires de coordonner leurs efforts en vue de protéger les États de faible altitude de ces menaces. Plus tard la même année, au cours de sa 85ème session, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait référence à la Déclaration de Malé dans une résolution[2] et les Etats membres ont indiqué leur décision de travailler en coopération pour faire face aux menaces dues aux changements climatiques et à l'élévation du niveau des mers.

En 1990, l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), coalition des nations de faible altitude et de petites îles, a été formée (AOSIS, 2007). Elle opère principalement dans le contexte des Nations Unies, et remplit le rôle de négociateur informel pour les PEID. L'Alliance fait aussi la promotion des actions destinées à limiter les préoccupations environnementales et les obstacles au développement auxquels font face les PEID. Avec 43 pays membres et des observateurs (qui représentent 28% des pays en développement de la liste des Nations Unies, et 5% de la population mondiale), l'AOSIS est devenue l'un des principaux porte-parole des petits États insulaires au niveau international (AOSIS, 2007).

Suite à l'adoption d'Action 21[4] lors de la Conférence sur l'environnement et le développement des Nations Unies en 1992, une conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement a été organisée du 25 avril au 6 mai 1994 à Bridgetown, Barbade5. L'essentiel du travail réalisé au cours cette conférence reposait sur la reconnaissance des besoins et des défis environnementaux spécifiques aux petits États insulaires en développement, et la nécessité de porter une attention renouvelée au développement durable a été soulignée, si l'on veut assurer un avenir prospère aux PEID (UNGA, 1994). Bien que les défis des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers aient été discutés en priorité tout au long de la Conférence de la Barbade, ce ne sont pas les seules

questions qui ont été abordées, ni qui furent centrales pour décider de la meilleure politique à adopter.

L'adoption du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, mieux connu sous le nom de Programme d'action de la Barbade (PAB), est le principal résultat de la conférence. Il propose un plan d'action complet dans 14 domaines prioritaires aux niveaux national, régional et international (voir boîte 1).

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a convoqué une session extraordinaire afin d'étudier la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB). Au cours de cette session, il a été réaffirmé que le PAB était le modèle principal à suivre pour le développement durable des PEID, et que la vulnérabilité des PEID aux pressions anthropogéniques et naturelles diverses, y compris les chocs économiques externes, la mondialisation, la libéralisation du commerce et les désastres naturels, demeure la principale menace pour ces pays (UNDESA, 2005). Il a été également noté que malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PAB, le sérieux manque de ressources[6] demeure un obstacle majeur à la poursuite de sa réalisation. Des représentants de pays en développement non PEID se sont engagés à augmenter la coopération Sud-Sud afin d'aider à surmonter ces limitations financières, alors que plusieurs pays donateurs ont déclaré qu'ils étaient disposés à augmenter l'aide publique au développement (ODA) accordée aux PEID.

Lors de cette réunion, l'Assemblée générale a aussi adopté une déclaration incitant la communauté internationale à fournir aux PEID les moyens de poursuivre les initiatives et objectifs du développement durable, et demandant au Secrétaire général d'améliorer l'organisation institutionnelle afin de mieux soutenir le développement durable des PEID. Le document « État des progrès accomplis et initiatives pour la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID » a été présenté au cours de cette réunion (UNDESA 2005). Une fois encore, ce document insiste sur la nécessité de la mise en œuvre du PAB ainsi que sur six points qui requièrent une attention urgente : les désastres écologiques et naturels, la variabilité climatique, les ressources en eau douce, les ressources côtières et marines, l'énergie et le tourisme (UNGA, 1999).

Les défis particuliers des petits États en développement ont encore une fois été discutés lors du Sommet du Millénaire en 2000. La Déclaration du Millénaire a renouvelé l'engagement des dirigeants du monde à mettre en œuvre à la fois le Programme d'action de la Barbade et les conclusions de l'examen après 5 ans d'application du PAB (UNGA, 2000).

De nombreuses questions abordées par le PAB ont été à nouveau abordées au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) à Johannesburg en 2002. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMOJ) inclut un chapitre sur les PEID dans lequel il a été noté que malgré leurs efforts continus pour agir en direction du développement durable, ils étaient toujours aux prises avec les difficultés identifiées dans Action 21, dans le PAB et lors de la session extraordinaire de l'AG de l'ONU de 1999 (UNDESA, 2004). Tout en rappelant les principales menaces relevées préalablement par le PAB, le SMDD a aussi abordé de nouveaux sujets, en particulier le VIH/SIDA (UNDESA, 2004). Lors du Sommet, il a été demandé de procéder à une révision complète du PAB, demande approuvée lors de la 57ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies[7].

Un examen approfondi du Programme d'action de la Barbade a été organisé à Maurice en 2005. La réunion a eu

Boîte 1
Principaux éléments du Programme d'action de la Barbade

- Changements climatiques et élévation du niveau des mers
- Catastrophes naturelles et écologiques
- Gestion de déchets
- Ressources côtières et marines
- Ressources en eau douce
- Ressources foncières
- Ressources énergétiques
- Ressources touristiques
- Diversité biologique
- Institutions nationales et capacités administratives
- Développement des ressources humaines
- Institutions régionales et coopération technique
- Transports et communications
- Science et technologies (UNGA, 1994).

Source (UNDESA, 2005)

lieu peu de temps après le séisme et le raz-de-marée de l'océan Indien en 2004 et a porté une attention particulière à l'atténuation des désastres (UNOHRLLS, sans date). L'examen a souligné que les PEID portaient la majeure partie du fardeau de la mise en oeuvre du Programme d'action, bien que plusieurs d'entre eux soient soumis à d'autres engagements internationaux du fait de la mondialisation et d'autres processus multilatéraux similaires.

Il a également été noté que depuis 1994 le financement de l'aide publique au développement a été considérablement réduit, et que l'absence de coopération internationale, de ressources, et de technologie limitait sévèrement la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action. L'absence de coordination entre les intervenants (et la duplication des efforts), en particulier entre les organismes régionaux, les systèmes de l'ONU et les organisations bilatérales, a été également identifiée comme étant un obstacle considérable au progrès (ONU, 2005).

Le PAB de 1994 indique clairement que la vulnérabilité des PEID et leurs difficultés face au développement sont uniques. Malgré cette déclaration, la révision du PAB après dix années a conclu que l'engagement international vis-à-vis de ces problèmes était toujours aussi insuffisant (UNOHRLSS, sans date). Dans un discours, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, parlant de l'application du PAB, a fait remarquer que dans l'ensemble l'application de l'accord et des promesses de la Barbade demeurait décevante, et qu'entre temps de nouvelles menaces s'étaient manifestées. M. Annan a aussi souligné que ce qui, il y a 10 ans, était déjà considéré comme pressant, était devenu d'une extrême urgence (UNOHRLLS, sans date).

Deux documents importants sont issus du Programme d'action de la Barbade : la Déclaration de Maurice, qui réaffirme la validité du Programme et réitère l'engagement de la communauté internationale à son égard, et la « Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement ». Ce document réaffirme et développe davantage plusieurs des problèmes présentés dans le PAB, mais plus encore, il en élargit considérablement le cadre et y ajoute de nouveaux domaines d'intérêt (voir boîte 2). Il reconnaît également que la mise en œuvre des activités dans les domaines prioritaires nécessiterait une augmentation des ressources financières et autres, un meilleur accès au commerce, aux technologies favorables à l'environnement, le renforcement de l'éducation et de la sensibilisation, l'amélioration des compétences, et la mise en place de stratégies de développement durable conçues par et pour les pays en question.

Suite à l'examen approfondi du Programme d'action de la Barbade, la Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur la diversité biologique, au cours de sa 7ème réunion à Curitiba, au Brésil en 2006, a aussi adopté un programme d'action sur la biodiversité insulaire (CBD, 2007). Ce programme est d'une grande ampleur. Il identifie sept domaines clés avec 11 objectifs et 50 actions prioritaires. Les sept domaines clés, en écho aux domaines prioritaires de la Convention, incluent la protection de la diversité biologique, la promotion de l'utilisation durable, l'entretien des biens et services provenant de la biodiversité, la protection des connaissances traditionnelles, l'assurance d'un partage juste et équitable des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques, et la garantie de ressources suffisantes (CBD, 2007).

Plus récemment, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, au cours de sa 24ème session, a souligné à nouveau la vulnérabilité particulière des petits États insulaires face aux effets de la dégradation environnementale (en particulier des effets des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers), et a demandé au Directeur exécutif de développer davantage les activités du PNUE relatives aux PEID afin d'y intégrer la Stratégie de Maurice, et de mettre en place une équipe spéciale qui travaillerait particulièrement sur les questions relatives aux PEID[8] (PNUE, 2007).

Boîte 2
Nouveaux secteurs d'intérêt de la Déclaration de Maurice

- Changements climatiques et élévation du niveau des mers
- Amélioration de la situation des pays les moins développés
- Mondialisation et libéralisation du commerce
- Développement des compétences et de l'éducation pour le développement durable
- Production et consommation durables
- Environnement national et régional favorable
- Santé
- Gestion des connaissances et information au service des prises de décisions
- Culture et mise en œuvre (UN, 2005)

L'aide au développement et les PEID

Depuis la mise en place du Programme d'action de la Barbade, l'insuffisance des ressources financières, humaines et technologiques demeure un sérieux obstacle au développement durable des petits États insulaires en développement. Pour répondre à ce problème, quelques agences de financement multilatérales et bilatérales ont fourni des fonds pour soutenir des projets dans ces pays (voir annexe 3).

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est l'un des principaux donateurs internationaux qui soutiennent les pays en développement et financent des projets de protection de l'environnement dans le monde. Certains de ces projets concernent les petits États insulaires en développement et les îles en général. Depuis sa création en 1991 jusqu'en 2005, le FEM a lui-même procuré USD 365,1 millions (ainsi que USD 571,6 millions supplémentaire en co-financement) à plus de 200 projets dans des petits États insulaires en développement (FEM, 2005). Ces projets, destinés à mettre à disposition des moyens d'action, peuvent être de taille moyenne ou de grande envergure. Ils portent sur plusieurs secteurs : la diversité biologique, les changements climatiques, la dégradation des sols, les eaux internationales et les polluants organiques persistants. Depuis 2005, le FEM a spécifiquement financé des projets d'habilitation : 71 projets liés à la biodiversité (USD 21,6 millions), 52 projets liés aux changements climatiques (USD 16,2 millions) et 19 projets liés aux polluants organiques persistants (USD 7,2 millions), tous destinés à aider les petits États insulaires en développement à répondre à leurs obligations internationales résultant, en particulier, de leur participation à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (FEM, 2005).

La Banque mondiale (BM), deuxième agence multilatérale majeure de financement, a fourni le financement de (*inter alia*) plusieurs projets destinés à atténuer la pauvreté, promouvoir le commerce, et appuyer le développement urbain durable. Quoique la Banque mondiale n'ait pas un programme spécifiquement destiné aux PEID, un de ses programmes concerne les petits États. Des 45 petits États identifiés par la BM, 34 sont des îles (World Bank, sans date). Un examen des projets actuels et futurs de la Banque mondiale permet d'identifier plus de 110 projets en cours ou prévus dans des PEID, représentant environ USD 1,4 milliards[9]. Le Conseil des directeurs exécutifs de la Banque a récemment approuvé une dépense de USD 9,5 millions pour soutenir les énergies renouvelables dans plusieurs petits États insulaires comme Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Marshall, les Îles Salomon et le Vanuatu (World Bank, 2007).

La Banque asiatique de développement, comme la BM, n'a pas de programme spécifiquement orienté sur les PEID. Par contre, elle est un donateur important pour les petits États insulaires en développement de la région – en particulier en Océanie. De plus, sa « Stratégie du nouveau Millénaire pour le Pacifique » aborde les problèmes, les besoins et les défis des petits États insulaires[10] (BAD, 2007). D'après la base de données des projets de la banque, 450, relatifs à un grand nombre de secteurs, sont actifs dans les PEID[11].

En dehors des agences de financement multilatérales, plusieurs organisations d'aide bilatérale apportent leur assistance aux PEID[12]. Par exemple, l'Agence canadienne de développement international a plus de 200 projets en cours et planifiés dans les PEID. Le Department for International Development (DFID) du Royaume Uni a 74 projets[13] en cours ou planifiés, et l'Agence française de développement (AFD) a cinq projets signés[14]. De plus, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, par l'entremise de la coopération néerlandaise au développement, assure un financement important à plusieurs États « insulaires », y compris les Comores et le Suriname. Quoique ces donateurs procurent d'importantes ressources aux petits États insulaire en développement, ils n'ont aucun programme de financement ni aucune initiative spécifiquement destinés aux PEID.

Travail en cours

Programmes et Agences des Nations Unies

Etant donnés les besoins mis en lumière par le PAB et la Stratégie de Maurice, de nombreuses agences des Nations Unies travaillent actuellement directement ou indirectement sur les priorités des PEID. Par exemple, la FAO répond aux besoins des PEID en leur apportant une aide dans les secteurs de la pêche, de la foresterie et de l'agriculture. En particulier, elle s'efforce d'accroître la contribution de ces secteurs au développement des petits États insulaires et à l'atténuation de la pauvreté par la promotion de programmes et de politiques d'alimentation durable (FAO, 2007).

L'UNESCO a également un programme de travail destiné aux PEID. Cette agence mène des activités relatives aux petits États insulaires en développement depuis plus de 30 ans (UNESCO, sans date), activités portant sur l'éducation, l'environnement et l'usage des ressources, les sciences naturelles et humaines, la culture et la communication. Suite à la conférence de la Barbade en 1994, l'UNESCO a développé une « plate-forme intersectorielle des régions côtières et des petites îles » qui fournit des informations sur les modes de vie durable dans les petites îles, la planification en cas de modification des côtes, les connaissances et la gestion traditionnelles, la réduction de la pauvreté, et les meilleures pratiques de gestion des eaux douces. L'UNESCO soutient le développement durable des petits États insulaires grâce à l'initiative « La voix des petites îles[15] » qui donne la parole aux habitants des communautés insulaires et leur offre un moyen d'échange de connaissances et d'informations. De plus, cette initiative regroupe des communautés, des groupes d'intérêts et les populations insulaires pour les aider à développer des compétences pour la mise en œuvre de plans de développement durable dans les PEID.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a mis en place une série de projets se rapportant aux petits États insulaires en développement. Ces activités portent sur plusieurs domaines prioritaires qui pour la plupart sont signalés dans la Stratégie de Maurice (PNUE, 2006). Il compte plus de 900 projets, en cours ou terminés, relatifs aux petits États insulaires[16].

Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), par l'entremise de sa Division du développement durable, étudie la mise en œuvre du PAB et la Stratégie de Maurice. Depuis sa formation en 1995, l'unité PEID de la Division du développement durable a apporté un soutien au suivi du PAB, en a été un point focal et a préparé des rapports sur son exécution. Elle a également favorisé des activités issues du PAB (UNDESA, 2006).

Créé en 2001, le Bureau des Nations Unies du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS) a de nombreuses activités pertinentes aux PEID. Plus spécifiquement, en coopération avec d'autres organisations, il mène des activités de promotion en faveur des PEID, s'efforce d'obtenir un soutien international et des ressources pour la mise en œuvre du Programme d'action, et appuie les groupes de consultation des PEID (UN-OHRLLS, sans date).

Par l'entremise de son initiative Capacité 2015, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) encourage lui aussi le développement durable des petits États insulaire en développement. Capacité 2015 souhaite renforcer les compétences locales en vue d'atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire grâce, entre autres, à de partenariats. En ce qui concerne les PEID eux mêmes, Capacité 2015 cherche à réduire leur vulnérabilité et à augmenter leur résilience par rapport à la gestion des ressources naturelles, à l'énergie, à la santé, à la sécurité alimentaire et aux désastres naturels. En outre, le travail entrepris par Capacité 2015 est basé sur la reconnaissance des facteurs multiples qui contribuent à la vulnérabilité des PEID, et aux conditions de développement spécifiques de chaque petit État insulaire en développement (PNUD, sans date).

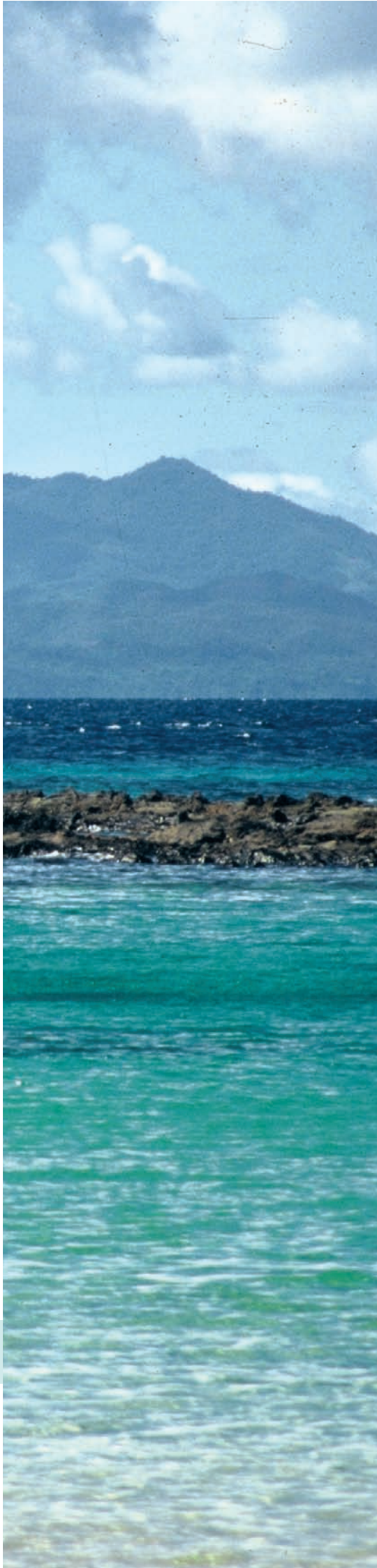
La société civile

Plusieurs organisations environnementales non gouvernementales (ONG) s'intéressent actuellement directement et indirectement à la durabilité des petits États insulaires en développement. Du fait, en partie, d'un niveau d'endémisme très élevé dans plusieurs de ces îles et de l'importance des eaux territoriales des PEID, les ONG environnementales ont été particulièrement actives dans ces régions.

La création de Global Islands Partnership (GLISPA, Partenariat mondial des îles), appelé de ses vœux dès 2005 par le Président des Seychelles, et officiellement lancé lors de la 8ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à Curitiba au Brésil en mars 2006, a été une étape importante pour la conservation et le développement durable des petits États insulaires (The Nature Conservancy, 2006). En moins d'un an, le partenariat comprenait plus de 20 pays et plus de 20 organisations internationales, nationales et locales. L'objectif principal de GLISPA est de :

« Conserver la biodiversité unique des îles du monde ; réduire de façon importante le taux de perte de la biodiversité, et promouvoir des moyens d'existence durables dans les îles grâce à un partenariat mondial des îles afin de constituer un soutien politique, technique et financier ; accélérer le partage des compétences, informations et ressources ; et accélérer l'action sur le terrain. » (CDB, 2007)

Le GLISPA cherche à atteindre cet objectif en créant des liens entre les activités locales, nationales et internationales et en s'appuyant sur les initiatives existantes. En particulier ce partenariat vise à aider ceux qui encouragent la conservation et le développement durable, à utiliser les événements internationaux pour mettre en lumière les besoins particuliers des PEID, à encourager les partenariat pour améliorer les compétences dans le domaine de la conservation, à impliquer les donateurs afin de bénéficier de ressources financières plus importantes pour la conservation des îles, à faciliter le partage de l'information, et à encourager la collaboration entre les îles nations et les nations qui ont des îles (CDB, 2007).



L'île Nosy Tanikely, Madagascar
© Cynthia Craker



OBSERVATIONS

Quelques observations émergent de l'examen des travaux en cours dans les petits États insulaires en développement et des progrès des négociations internationales à ce sujet. Au niveau des Nations Unies, la vulnérabilité des petits États insulaire et les défis qu'ils doivent surmonter en relation avec le développement durable sont bien reconnus. Bien que le Programme d'action de la Barbade ait toujours été considéré comme un canevas pour le développement durable, il faut également noter que sans l'assistance de la communauté internationale, de nombreux PEID seraient incapables de l'appliquer complètement en raison de l'insuffisance de leurs ressources, de leurs capacités humaines, financières, et techniques. Malgré tout, plusieurs PEID ont fait des grands pas dans la bonne direction (des exemples sont donnés dans l'annexe 1 ainsi que la liste des réussites établie par le Réseau des petits États insulaires en développement disponible sur : http://www.sidsnet.org/successstories/index.html).

Bien que de nombreux gouvernements aient exprimé leur engagement à l'égard du Programme d'action de la Barbade, de la Stratégie de Maurice et des petits États insulaires en développement, bien souvent il ne semble pas que ces engagements se soient traduits en actions concrètes significatives. De plus, bien que des projets et programmes aient été appliqués, leur impact sur le développement durable demeure plutôt incertain.

Coordination des politiques

Les informations disponibles sur les sites web des organisations qui travaillent avec les petits États insulaires sont souvent dépassées et souvent les mêmes d'une organisation à l'autre. De plus, il semblerait qu'il n'y ait pas de coordination entre les réseaux des agences des Nations Unies, des donateurs, des agences multilatérales et les organisations de la société civile travaillant dans ce domaine. Cette observation avait déjà été faite lors de l'examen après 10 ans d'activité du Programme d'action de la Barbade à Maurice en 2005 (UNOHRLLS, sans date).

Il est présentement difficile d'identifier qui représente le mieux les PEID au plan international. L'unité pour les PEID de UNDESA indique que son rôle est d'examiner comment le Programme d'action de la Barbade est mis en œuvre et d'assurer la coordination ou la liaison entre les gouvernements, les agences et les organisations qui en sont chargés. D'un autre côté, le UN-OHRLLS est mandaté pour représenter les PEID et pour aider à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PAB. Par ailleurs, l'AOSIS joue le rôle de groupe ad hoc de négociation pour les PEID auprès des Nations Unies. Enfin, le rôle spécifique du nouveau Programme de travail sur la biodiversité insulaire de la CBD, et celui du GLISPA demeurent incertains dans ce contexte.

Sternes royales et sternes caspiennes dans l'archipel des Bijagos, Guinée-Bissau
© Hellio - Van Ingen

Coordination des programmes

Un grand nombre d'agences et de sources de financement sont à la disposition des petits États insulaires en développement. Ces donateurs procurent des financements indispensables et essentiels à la poursuite de la mise en œuvre du PAB et des projets de développement durable en général. Cependant, peu d'agences de financement ont un créneau traitant spécifiquement des besoins particuliers des petits États insulaires en développement. La situation est similaire parmi les organisations de la société civile. En réalité, quoiqu'un nombre important d'organisations non gouvernementales soient engagées dans des travaux se rapportant aux petits États insulaires en développement, peu d'entre elles ont un programme spécifiquement axé sur les PEID. La majorité des ONG, semble-t-il, travaillent dans des domaines en rapport avec la conservation de la biodiversité, les aires protégées, les espèces envahissantes, et les changements climatiques. Ces domaines peuvent présenter un intérêt pour les PEID, mais dans la majorité des cas ils ne sont pas directement et expressément liés au programme proposé dans le Programme d'action de la Barbade et la Révision de Maurice.

Changements climatiques

L'impact des changements climatiques, et donc l'élévation du niveau des mers, sont manifestement à l'ordre du jour international. Il a été noté, bien sûr, que les PEID en particulier, souvent du fait de leur faible altitude, seront très touchés par l'élévation du niveau des mers[17]. De plus, les dirigeants des États insulaires présentent souvent leurs demandes pour une assistance accrue en soulignant les besoins uniques des PEID dans ce contexte.

Bien que les changements climatiques présentent une menace réelle pour la durabilité et la survie de nombreux petits États insulaires, ce n'est que l'un des nombreux et complexes défis au développement auxquels ils sont confrontés. Alors que les changements climatiques constituent certainement l'un des contextes les plus critiques dans lequel se situe cette discussion, les défis au développement le plus souvent cités en priorité renvoient paradoxalement à des problèmes plus immédiats de gestion des changements rapides affectant les écosystèmes et l'environnement provoqués par le développement et la mondialisation. Quoique les préoccupations liées aux changements climatiques et à l'élévation du niveau des mers apparaissent clairement dans le PAB et dans la Stratégie de Maurice, ces deux documents traitent de très nombreuses autres questions, du tourisme à la gestion des déchets, de l'eau douce aux transports.

Manifestement, les forces à l'origine des changements climatiques sont hors du contrôle des petits États insulaires. Une étude indique que, même regroupés, les petits États insulaires en développement produisent moins de 0,1% des émissions globales de gaz à effet de serre (Nurse et Moore, 2005). Par exemple, bien qu'elles abritent 0,12% de la population mondiale, les îles du Pacifique émettent seulement 0,003% du dioxyde de carbone provenant de la combustion du pétrole (GIEC, 2001). Ainsi, alors que les gouvernements des petits États insulaires en développement sont tout à fait conscients des menaces dues aux changements climatiques[18], ils reconnaissent aussi que la meilleure façon pour eux de lutter contre elles passe par une gestion plus efficace des processus de développement, et l'amélioration de la résilience des écosystèmes au changement[19].

ENQUÊTE AUPRÈS D'HABITANTS DES ÎLES ET D'EXPERTS

Qui a répondu?

Au total 313 réponses ont été recueillies, ce qui représente un taux de réponse de plus de 30%. Elles sont venues des îles du monde entier (figure 1). 121 réponses (39%) sont venues de 35 des 51 pays considérés par l'ONU comme étant des petits États insulaires en développement. Un nombre similaire de réponses a été recueilli dans des territoires et des petits États insulaires non inclus formellement dans la liste de l'ONU[20]. La répartition entre les quatre régions insulaires majeures, Caraïbes, îles de l'Afrique occidentale, océan Indien occidental et Océanie, est à peu près égale. Une cinquième catégorie d'interviewés avait des compétences importantes sur les petites îles mais ne résidait pas dans un pays ou sur un territoire considéré comme un petit Etat insulaire.

L'analyse des résultats a confirmé que les réponses reçues des PEID (pays figurant sur la liste de l'ONU) étaient très comparables à celles reçues des autres îles et des autres personnes dans le monde.

De plus, un grand nombre d'autres personnes concernées d'horizons très divers ont répondu à l'enquête, plusieurs d'entre elles étant étrangères à la communauté traditionnelle de la conservation. Trois groupes ont fourni plus de la moitié des réponses comme le montre la figure 2 qui suit (ONG 25%, gouvernements nationaux 19%, et institutions d'enseignement 14%).

La plupart des contributions à l'enquête avait un point commun : indépendamment de l'emplacement et du statut économique des îles, les réponses ont clairement indiqué que les îles se débattent toutes avec les mêmes problèmes environnementaux, économiques et de développement, et que les insuffisances liées aux compétences locales sont une limitation essentielle et commune à la solution de ces problèmes. De plus, il est vite apparu que les personnes qui ont répondu souhaitaient vivement se faire entendre.

Une remarquable proportion d'entre elles avait une relation avec l'UICN. Approximativement 15% des interviewés étaient affiliés à une organisation membre de l'UICN, et 25% étaient membres d'une ou de plusieurs Commissions. Une analyse des données, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté de l'UICN, a montré de très faibles différences dans les réponses à l'enquête.

Figure 1. Répartition des réponses par région

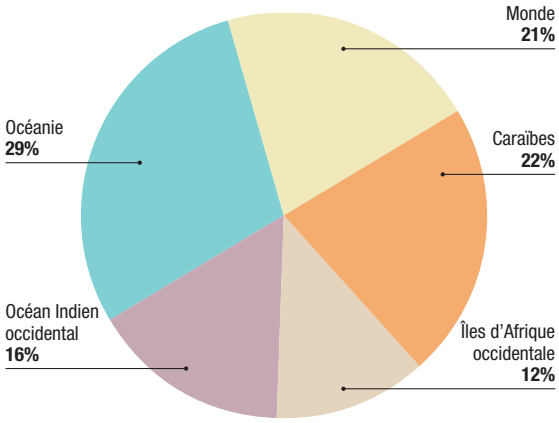
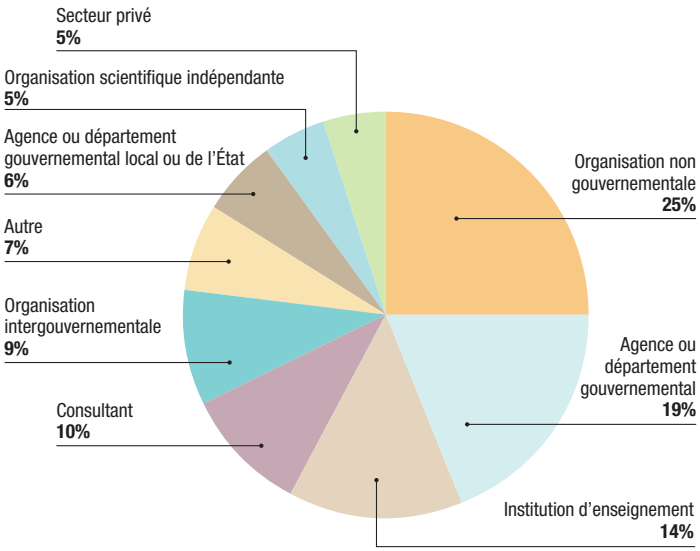


Figure 2. Affiliations des personnes ayant répondu au questionnaire



ANALYSE

Classement des qualités particulières des îles

Une question a porté sur les plus intéressantes qualités des îles. Les plus souvent citées sont la diversité biologique et la spécificité des paysages terrestres et marins des îles. Il est intéressant de noter que ces réponses ont été données très souvent par des personnes n'ayant pas un profil « environnemental ». Peut-être plus intéressant encore est le score élevé attribué au tourisme (60%) en comparaison avec d'autres problèmes, et celui également élevé attribué aux questions culturelles (culture(s) unique(s) 49% et connaissances traditionnelles 33%) (figure 3).

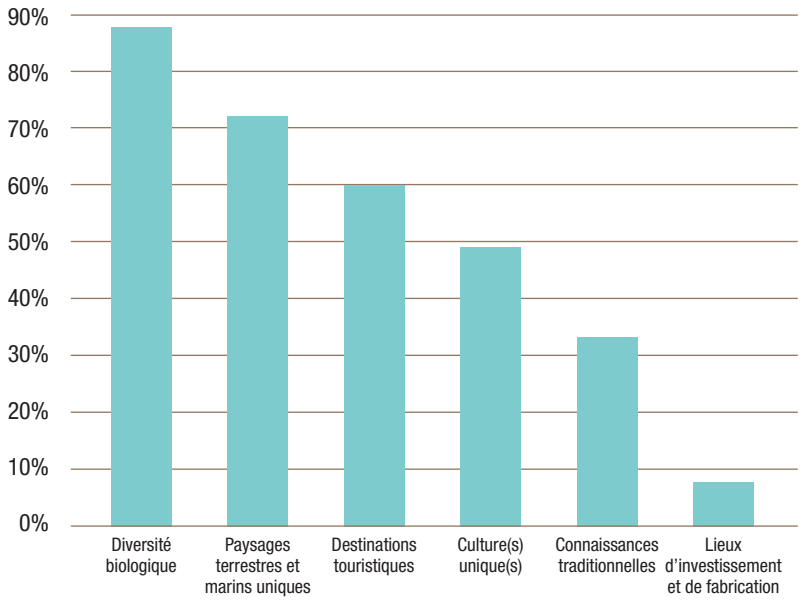
Ce dernier point semble souligner que lors d'interventions pour la protection de la nature dans les îles, au lieu de penser que la culture est secondaire, il serait prudent de considérer les questions culturelles comme des points de passage obligés pour travailler avec les communautés des îles sur l'environnement et le développement durable.

Services des écosystèmes insulaires

Une question a porté sur les services le plus importants fournis aux îles par leurs écosystèmes.

L'eau douce, mentionnée par 75% des réponses, est certainement un service essentiel pour les insulaires (voir figure 4). Les réponses ne spécifient pas si ce souci concerne la distribution ou la demande en l'eau douce. Par contre, d'autres sources indiquent que même les îles à forte pluviosité manquent d'eau douce ou en manqueront

Figure 3. Principales qualités des îles





Fales sur la plage, Île d'Upolu, Samoa

© Imène Meliane

Boîte 3

Points de vue exprimés dans les réponses sur les services des écosystèmes insulaires

« Dans un lieu où 85% de la population vit sur les ressources locales, tous les services des écosystèmes sont d'égale importance. La majorité des habitants ont besoin de la pêche, du bois et de la nourriture locale. »

« Nous n'avons que la nature. Elle est notre nourriture, notre logement, nos moyens de subsistance. Nous n'avons pas une seule usine, pas une seule université, un hôpital seulement pour tout le pays, qui n'a pas de médicaments, mais nous avons des plantes et des herbes. »

bientôt du fait de l'augmentation de la consommation et des changements dans les modèles climatiques[21]. L'importance de ces services a été particulièrement soulignée en relation avec trois aspects liés à l'attractivité de ces destinations : le tourisme, la pêche, et la protection des côtes contre les tempêtes et la violence des marées.

Plusieurs réponses signalent que tous les services des écosystèmes insulaires sont essentiels et qu'il est très difficile d'en isoler trois qui seraient plus importants que les autres. Les opinions et les points de vue sur les services offerts par les écosystèmes insulaires sont partagés par beaucoup (voir boîte 3).

Contexte socio-économique spécifique des îles

Une question a porté sur les questions socioéconomiques les plus urgentes ou pressantes pour les petites îles.

La figure 5 illustre les trois thèmes les plus souvent cités :

- Gouvernance médiocre
- Manque de personnes qualifiées
- Manque d'emplois

Ces résultats cachent une certaine diversité entre les quatre principales régions des PEID (voir figure 6 et tableau 2) bien que le plus souvent ces différences régionales se manifestent par une redistribution des trois thèmes

Figure 4. Principaux services de la nature

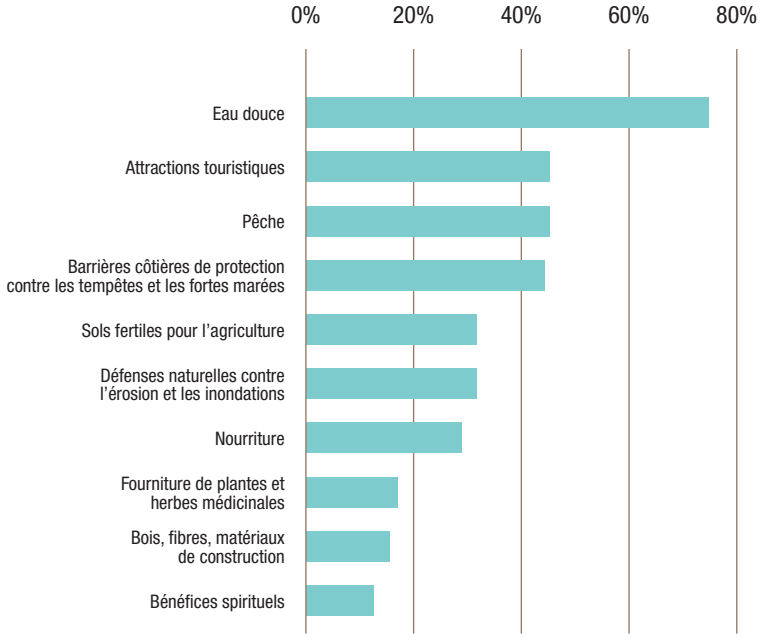
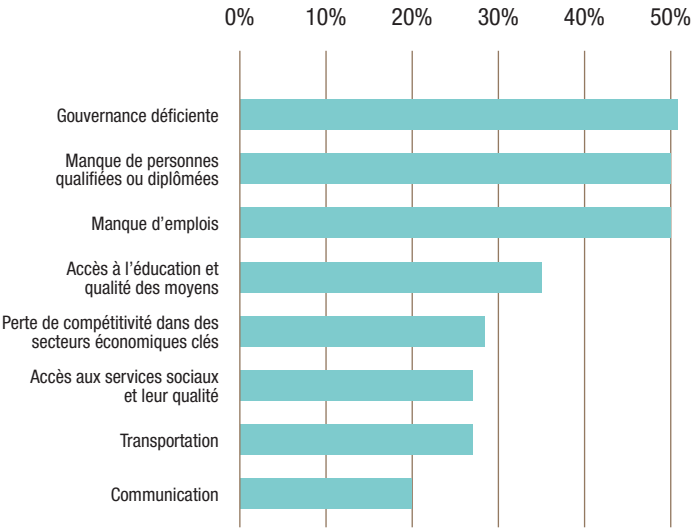


Figure 5. Problèmes socio-économiques les plus urgents



mentionnés ci-dessus. Par exemple, la gouvernance médiocre est le problème socio-économique le plus urgent dans les Caraïbes, tandis qu'en Océanie la pénurie de personnes qualifiées est considérée comme le plus important. Ces deux problèmes ainsi que le manque d'emplois sont mentionnés dans la région de l'océan Indien occidental. Par contre, pour les îles de l'Afrique occidentale, le transport est le problème socio-économique le plus urgent. D'autres thèmes importants ont été soulevés dans des réponses plus élaborées :

- Logement (importante compétition autour des logements disponibles entre les résidents permanents et les résidents secondaires) ;
- Importance d'association les femmes aux prises de décisions ;
- Responsabilités multiples portées par un petit nombre d'unités administratives, avec des capacités limitées ;
- Insuffisance, ou une piètre adaptation, de la législation environnementale.

Figure 6. Problèmes socio-économiques les plus urgents par région

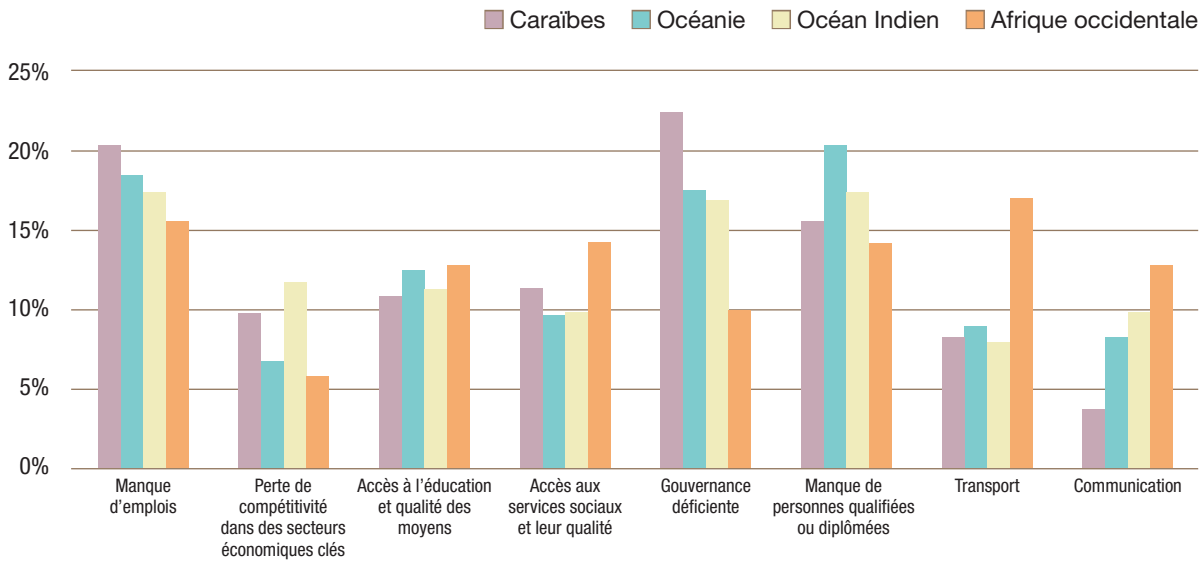


Tableau 2. Priorités socio-économiques dans chaque région

Région	1e priorité	2e priorité
Caraïbes	Gouvernance déficiente	Manque d'emplois
Océanie	Manque de personnes qualifiées ou diplômées	Manque d'emplois
Océan Indien	Manque de personnes qualifiées ou diplômées	Manque d'emplois
Afrique occidentale	Transport	Manque d'emplois

Problèmes environnementaux les plus urgents

Les problèmes environnementaux les plus urgents auxquels sont confrontées les îles devaient également être identifiés (trois réponses étaient possibles).

Bien qu'elles ne soient pas majoritaires, les réponses ont indiqué que la destruction des écosystèmes côtiers, des récifs coralliens et des mangroves, était le problème le plus urgent à régler (figure 7). Plus de 50% des réponses ont aussi désigné la dégradation des sols et le traitement des déchets comme étant un des problèmes environnementaux des plus urgents. Il est intéressant de noter que les changements climatiques ont reçu un score beaucoup moins élevé à 39%, bien que la conscience de leur impact potentiel soit très élevée et qu'il y ait un sens de l'urgence au sujet de leurs conséquences (boîte 4).

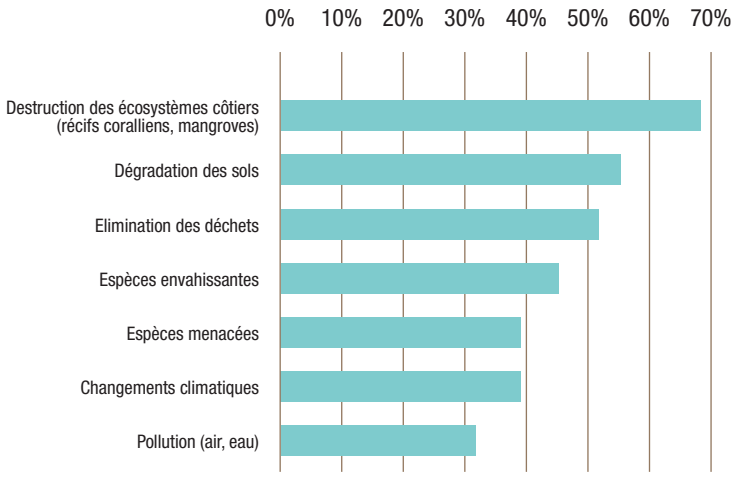
Là encore, les différences dans les réponses entre les régions sont importantes (figure 8 et tableau 3). Les changements climatiques sont à peine mentionnés en Afrique occidentale alors que le problème des espèces menacées est considéré comme étant beaucoup plus important dans cette région que dans les autres. La destruction des écosystèmes côtiers est vue comme le problème le plus important dans toutes les régions. C'est particulièrement vrai en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes.

Quelles sont les plus importantes pressions directes sur l'environnement?

La question portait sur les plus importantes pressions directes sur l'environnement des îles.

Le développement non ou mal planifié, industriel, urbain ou touristique est classé très haut, et pourrait sans doute être considéré comme la préoccupation majeure (figure 9). Parmi les autres pressions directes figurent la surpêche (mentionnée dans 47% des réponses) et la croissance démographique et/ou les migrations (42%).

Figure 7. Problèmes environnementaux les plus urgents



Boîte 4

Points de vue exprimés dans les réponses portant sur les problèmes environnementaux les plus urgents

« Les systèmes insulaires, ayant une résilience limitée, sont en première ligne face aux changements climatiques et constituent des laboratoires pour les stratégies d'adaptation. »

« Nous souffrons d'une gouvernance déficiente et d'une incapacité à protéger l'environnement faute de ressources et de moyens humains. Notre Département de l'environnement compte sept employés et a un budget mensuel de USD 300, ce qui ne permet pas des salaires satisfaisants. . . ni ne donne les capacités pour protéger l'environnement. »

Figure 8. Problèmes environnementaux les plus urgents par région

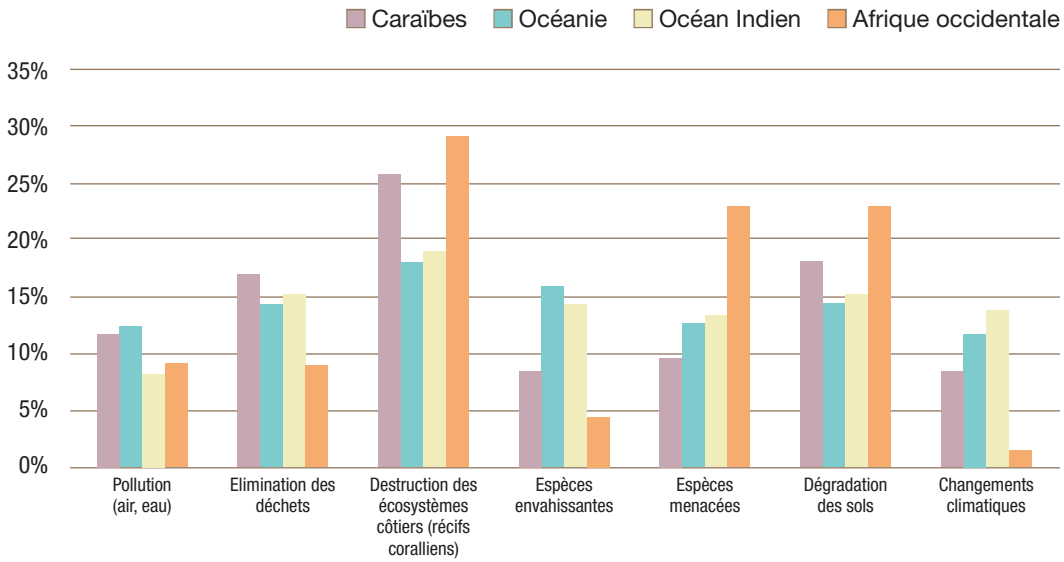
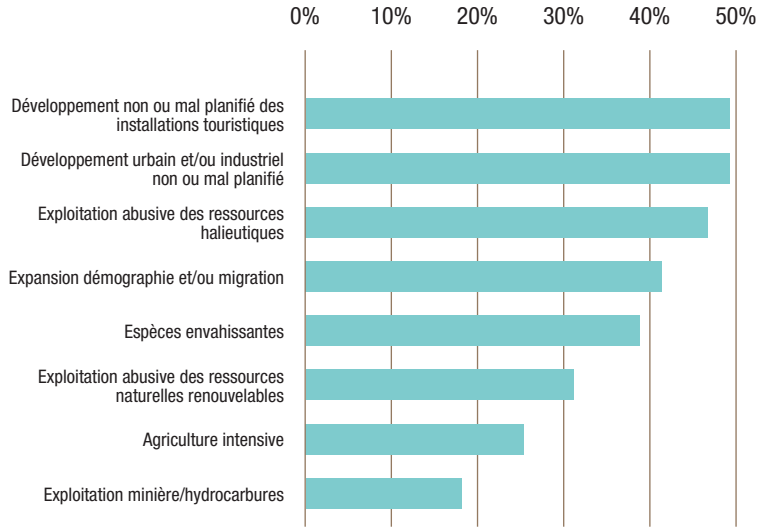


Tableau 3. Questions environnementales prioritaires dans chaque région

Région	1e priorité	2e priorité
Caraïbes	Destruction des écosystèmes côtiers	Dégradation des sols
Océanie	Destruction des écosystèmes côtiers	Dégradation des sols
Océan Indien	Destruction des écosystèmes côtiers	Dégradation des sols
Afrique occidentale	Destruction des écosystèmes côtiers	Dégradation des sols

Figure 9. Pressions directes sur l'environnement



Là encore, il y a de grande différence d'une région à l'autre (figure 10 et tableau 4). Par exemple, le développement des installations touristiques non ou mal planifié est considéré comme la pression directe la plus importante dans les Caraïbes et dans l'océan Indien occidental, à l'inverse, ce problème est considéré de moindre importance en Océanie. D'un autre côté, les espèces envahissantes sont citées comme la pression directe la plus importante dans cette région, mais tombe en sixième ou septième position dans les autres régions. Les commentaires accompagnant les réponses à cette question étaient riches et variés (boîte 5).

Obstacles et barrières à surmonter pour régler ces pressions directes

Lorsque la question est posée de savoir quels sont, pour les insulaires, les obstacles et barrières les plus importants à surmonter pour régler ces pressions directes sur l'environnement, la plupart des réponses indiquent « le manque de compréhension des problèmes environnementaux, et de leurs causes profondes » (figure 11). Les facteurs suivants sont également indiqués comme constituant des limitations importantes pour répondre aux pressions sur l'environnement :

- Contrôle insuffisant sur les prises de décisions relatives au développement
- Manque de ressources financières
- Compétences locales inadéquates
- Gouvernance médiocre

Il est intéressant de noter que même si les compétences locales inadéquates sont considérées comme un obstacle important (42%), cela ne semble pas être dû à l'insuffisance des centres de formation ou des institutions d'enseignement supérieur locaux, qui eux ont reçu le petit score de 17%. Cela pourrait indiquer qu'il existe un « exode des cerveaux », des personnes les plus éduquées, entraînant ainsi un manque de compétences.

Figure 10. Pressions directes sur l'environnement par région

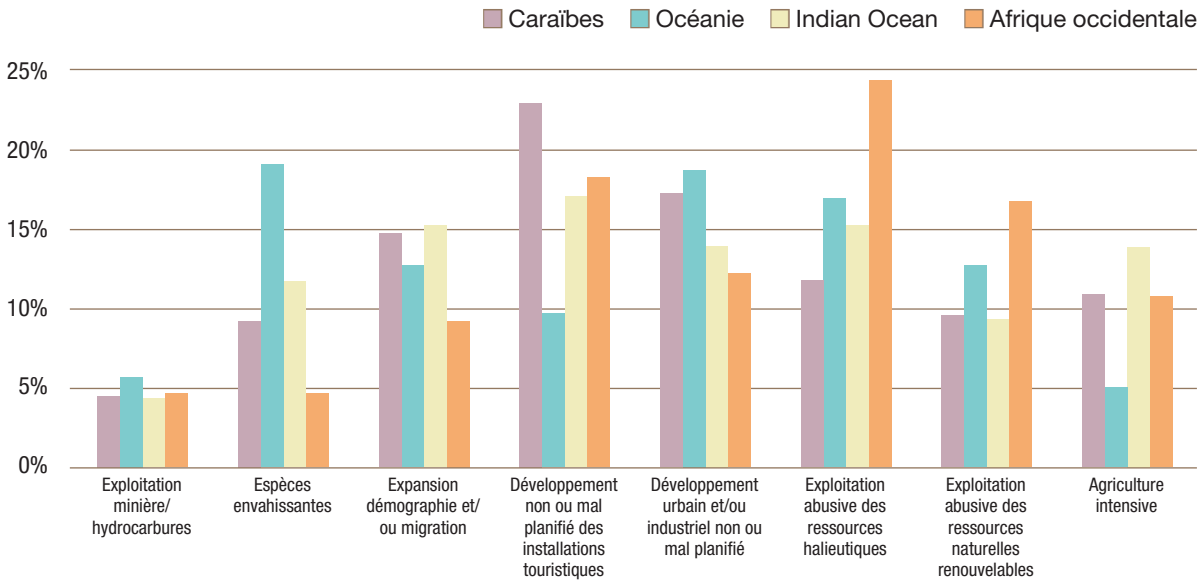
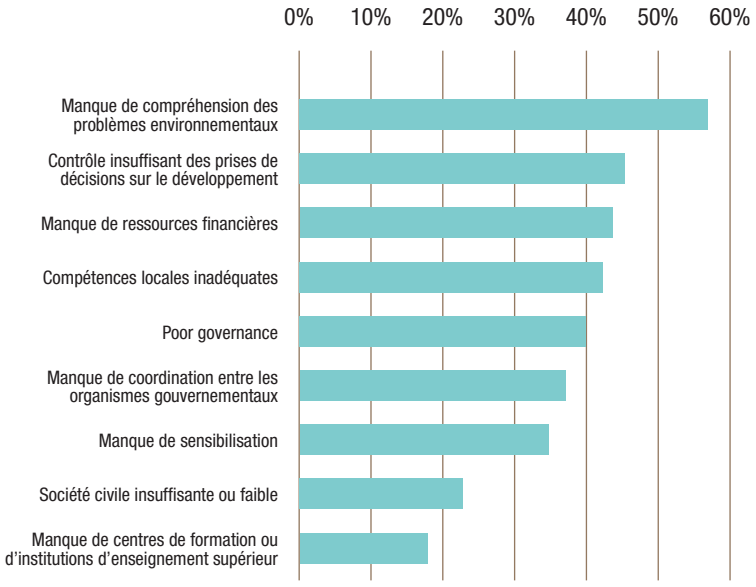


Tableau 4. Principales pressions directes sur l'environnement

Région	1e pression directe	2e pression directe
Caraïbes	Développement non ou mal planifié des installations touristiques	Développement urbain ou industriel non ou mal planifié
Océanie	Espèces envahissantes	Développement urbain ou industriel non ou mal planifié
Océan Indien	Développement non ou mal planifié des installations touristiques	Expansion démographique et/ou migration
Afrique occidentale	Exploitation abusive des ressources halieutiques	Développement non ou mal planifié des installations touristiques

Figure 11. Principaux obstacles à la solution de ces pressions directes



Boîte 5

Points de vue exprimés dans les réponses relatives aux contraintes subies par les environnements insulaires

« L'agriculture, telle qu'elle est enseignée ici, repose sur l'utilisation de grandes quantités de pesticides (pour tuer les parasites) et de fertilisants chimiques alors que je suis sûr qu'il existe des alternatives naturelles que nous pourrions utiliser s'il y avait une réelle volonté pour ce faire. »

« (A propos des pratiques agricoles) Contrôle insuffisant des décharges de poisons ce qui provoque la contamination des bassins versants jusqu'à la zone côtière. »

« Erosion des sols causée par des pratiques agricoles médiocres – ou par les mauvaises gestion et planification des voies d'eau (rivières, canaux, ruisseaux, fossés, réservoirs, etc.) ce qui cause des dommages lors des inondations et des ouragans. »

« Dans nos activités forestières et de pêche il s'agit moins de surconsommation que de consommation dans des écosystèmes inappropriés et mal gérés, avec une capacité de surveillance limitée. »

« L'entrée illégale de navires étrangers hautement mécanisés et technologiquement très développés dans la Zone économique exclusive des îles a provoqué des changements dans l'accessibilité aux poissons des mers profondes. La mort des coraux due à une combinaison d'éléments a entraîné une baisse soudaine de la disponibilité des poissons d'appâts pour la pêche au thon qui est l'occupation principale sur les îles. »

Quelques différences régionales méritent d'être mentionnées (figure 12 et tableau 5). L'absence de coordination est à peine mentionnée en Afrique occidentale, alors qu'en Océanie elle apparaît en troisième position. Le manque d'établissements de formation ne semble pas être un problème important dans les Caraïbes ni en Océanie, alors que c'est un souci majeur en Afrique de l'Ouest et dans l'océan Indien occidental. Dans une réponse on trouve le commentaire suivant :

« L'obstacle principal est la difficulté d'accepter que l'orientation actuelle du développement va nous conduire à un désastre environnemental comme cela s'est produit dans de nombreuses îles. Nous devons aborder ce problème avec en vue un changement dans la gestion. Pour cela il nous faut être guidé, collaborer, avoir une vision commune, et, pour changer le modèle de conservation et de développement dans les îles, avoir des exemples concrets nous permettant d'avancer. »

Renforcement des compétences locales

La nécessité d'améliorer les compétences locales dans les petites îles et de permettre aux insulaires de gérer eux-mêmes les défis mentionnés plus haut semble être une priorité urgente. Une importante majorité – 67% des réponses – estime que le renforcement des compétences locales est très urgent, 33% le considère comme urgent. A ce sujet il n'y a pas de différences importantes entre les personnes interrogées ni d'une région à l'autre.

Les réponses ont souvent souligné, avec une certaine passion, le degré d'urgence de ce sujet (boîte 6).

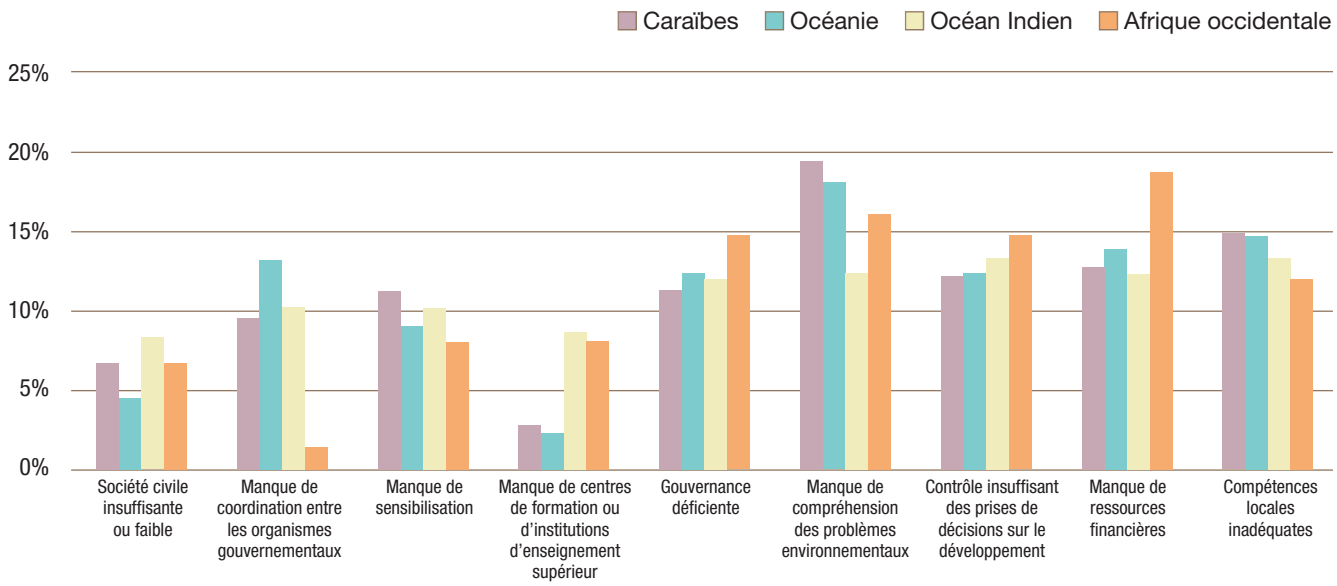
Le renforcement des compétences locales : actions prioritaires

En fonction de ce qui précède, la question a été posée pour savoir quelles seraient les meilleures approches pour renforcer les compétences locales en réponse aux défis environnementaux prioritaires identifiés.

Tableau 5. Principaux obstacles à la solution des problèmes environnementaux dans chaque région

Région	1e obstacle	2e obstacle
Caraïbes	Manque de compréhension des problèmes environnementaux et de leurs causes principales	Compétences locales insuffisantes
Océanie	Manque de compréhension des problèmes environnementaux et de leurs causes principales	Compétences locales insuffisantes
Océan Indien	Compétences locales insuffisantes	Contrôle insuffisant sur les prises de décisions relatives au développement
Afrique occidentale	Manque de ressources financières	Manque de compréhension des problèmes environnementaux et de leurs causes principales

Figure 12. Principaux obstacles à la solution de ces pressions directes par région



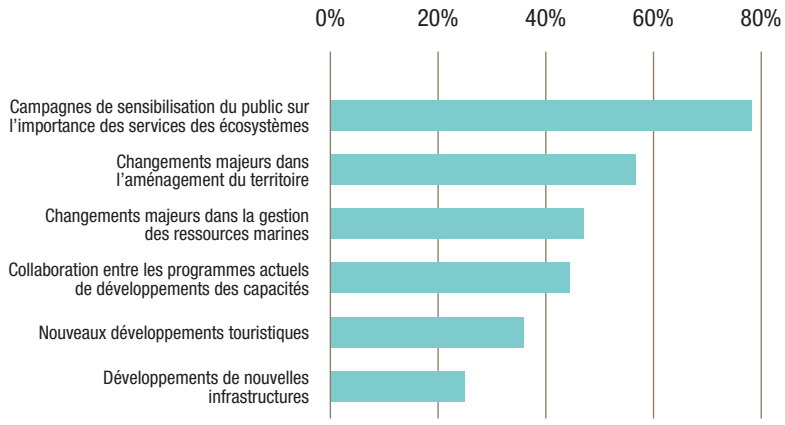
La figure 13 semble suggérer que la sensibilisation du public devrait être une priorité dans la mise au point du programme. Parmi les outils et les moyens suggérés dans les commentaires accompagnant les réponses, figure l'utilisation efficace des moyens les plus avancés des technologies de l'information pour l'apprentissage à distance, des activités de sensibilisation qui s'adressent aux décisionnaires, et le développement d'une meilleure coopération avec le secteur privé pour des campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Dans quelle direction orienter le renforcement des compétences

Une question avait pour objectif d'identifier les groupes de personnes pouvant avoir un rôle essentiel dans les changements nécessaires, et qui bénéficieraient le plus d'un renforcement de leurs compétences dans le domaine de l'environnement en général, et de la gestion et de la restauration des écosystèmes.

Les décideurs dans les gouvernements et le secteur privé sont considérés comme les principaux groupes cibles (figure 14). Mais en même temps, la

Figure 13. Secteurs importants pour le renforcement des compétences en gestion et restauration des écosystèmes



Boîte 6
Points de vue exprimés dans les réponses sur le renforcement des compétences locales

« On a besoin de sérieuses connaissances et d'un bon jugement, et pas seulement de qualifications techniques. Il faut des compétences pour développer une approche intégrée qui fonctionnent sur de nombreux aspects de systèmes interdépendants. C'est une tâche difficile, mais on ne peut faire à moins sans être ramené à la situation présente. »

« Il nous faut d'urgence des compétences locales si nous voulons remédier aux problèmes environnementaux actuels. Les compétences extérieures sont souvent importées ce qui coûte cher, et ensuite elles repartent avec leurs connaissances. »

« Les compétences locales (c'est à dire les ressources humaines) pour faire face aux principaux problèmes existent dans le pays. Ce qui manque c'est la réelle volonté politique pour remédier aux problèmes. »

"Une petite île peut rapidement être complètement transformée grâce aux techniques modernes et à l'amélioration des communications et des transports. Nous n'apprenons pas assez vite à mettre en œuvre le développement durable avant que les écosystèmes essentiels soient dégradés. Ces changements pourraient être irréversibles, et il est certain que la prévention serait moins coûteuse que la restauration. »

« Des praticiens de l'environnement qualifiés et habiles quittent les états insulaires pour faire carrière ailleurs (l'environnement favorable et les occasions de développement de carrière pour conserver l'expertise dans le pays n'existent pas). »

sensibilisation du public en général semble toute aussi importante. Un commentaire présente le problème de façon beaucoup plus fondamentale :

« Notre système politique est complètement centralisé. Les ONG ne peuvent pas faire grand-chose : elles n'ont pas de ressources. Le gouvernement est l'employeur principal. Les gens vont au travail mais ils n'ont rien à faire car ils n'ont pas d'électricité, les ministres manquent tellement de capacités qu'ils font semblant de faire de la politique, mais ils n'y comprennent rien. Nous devons influencer les décisionnaires au parlement, le gouvernement, la présidence et finalement former une opinion publique dans « le peuple » pour qu'il vote pour les gens qui seront des meilleurs gestionnaires. »

L'essentiel dans le renforcement des compétences

Une question portait sur les améliorations nécessaires à apporter dans le domaine technique ou du savoir-faire pour répondre aux principaux défis qui se présentent.

Les données illustrées par la figure 15 indiquent qu'il faut en priorité renforcer les compétences dans le domaine des connaissances scientifiques et techniques relatives au suivi des changements affectant les écosystèmes, et de la planification intégrée de l'utilisation des sols. D'autres domaines sont importants : la législation et les politiques, les connaissances techniques dans la gestion et la restauration des écosystèmes, la planification et la gestion de projets, et les capacités de négociation et de résolution de conflits.

Figure 14. Personnes pouvant avoir un rôle dans les changements nécessaires et qui bénéficieraient le plus d'un renforcement des compétences dans la gestion et restauration des écosystèmes

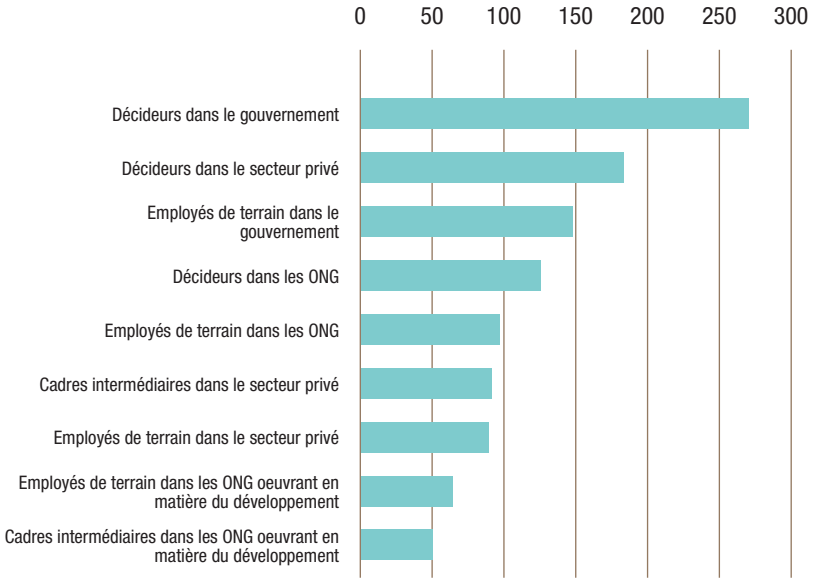
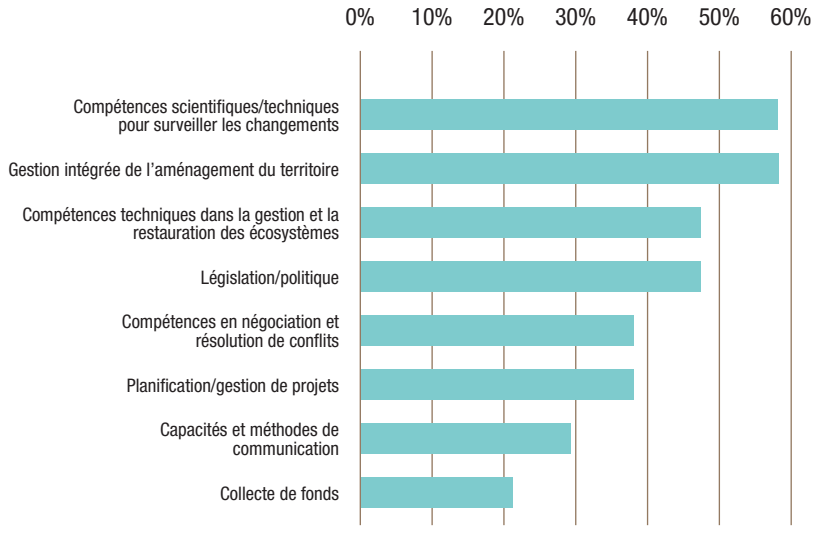


Figure 15. Domaines où l'amélioration des compétences techniques pour des changements positifs dans la gestion et la restauration des écosystèmes est la plus nécessaire



Les réponses ont également mis en évidence d'autres sujets importants qui devraient être pris en compte pour la réussite d'une stratégie de renforcement des compétences :

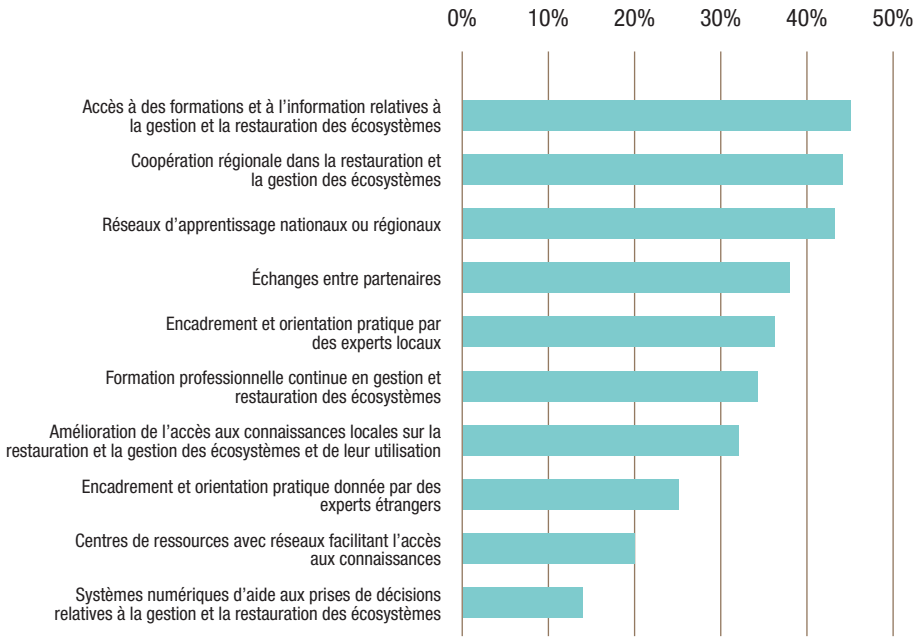
- Redonner aux îles le sens de la valeur de leur durabilité ;
- Utiliser leurs connaissances traditionnelles, et les combiner aux approches modernes de la gestion des connaissances ;
- Relier plus étroitement les personnes et l'environnement afin de créer des moyens de subsistance durables ;
- S'efforcer de relier institutions locales et ONG avec les institutions gouvernementales. Ce type de partenariat est essentiel pour sécuriser de façon durable le développement des compétences dans les petites îles ;
- Améliorer la communication entre les départements gouvernementaux appropriés ;
- Assurer la liberté d'accès à l'information sur l'environnement (cf. Convention d'Aarhus) ;
- Consulter la société civile et toutes les personnes concernées avant de prendre des décisions concernant le développement (et non après).

Mécanismes de renforcement des compétences

Une question portait sur les mécanismes les plus efficaces pour renforcer les compétences dans le domaine de la gestion et de la restauration des écosystèmes, étant donné l'éloignement et l'isolement de la plupart des petites îles (figure 16). Les moyens de formation le plus souvent cités sont l'accès à des cours existants et à l'information, la coopération régionale, et les réseaux d'apprentissage nationaux ou régionaux. De nombreuses réponses font, en particulier, appel à l'encadrement :

« N'envoyez pas les gens à l'étranger, et n'organisez pas de conférences, de séminaires ou d'ateliers dans le pays. Nous en avons tous les jours, de la Banque mondiale, de l'ONU, du FMI, etc. Ils sont inutiles. Nous avons besoin de l'encadrement d'experts étrangers qui restent dans le pays pendant longtemps et qui travaillent avec nous dans nos bureaux, qui comprennent nos contraintes et nous aident à trouver des solutions. Toute autre chose est une perte de temps. »

Figure 16 - Mécanismes de renforcement des capacités les plus efficaces



CONCLUSIONS

Les îles du monde et leurs populations sont indubitablement en première ligne face aux changements climatiques mondiaux, soit du fait de l'élévation du niveau des mers, des variations climatiques, ou de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Comme l'a souligné le président des Seychelles, M. James A. Michel, dans son discours au GLISPA, lors d'une réunion de stratégie qui a eu lieu à Rome entre le 25 et le 27 septembre 2007, à l'invitation du gouvernement italien, les insulaires se donnent de plus en plus les moyens et les stratégies pour répondre à ce défi.

Le Président a insisté sur le fait que l'autonomisation des communautés insulaires passe par des actions concrètes pour assurer les investissements nécessaires, par un développement qui répond aux menaces grandissantes des changements climatiques, et finalement que la connaissance est la clé de cette autonomisation. De plus en plus souvent les États insulaires travaillent ensemble dans des partenariats pour partager leur expertise et leur savoir-faire en stratégies d'adaptation. Parallèlement ils font appel aux principaux donateurs et à d'autres partenaires pour obtenir le meilleur soutien technique et financier afin d'adapter le développement local, de façon effective et tangible, aux réalités que les changements climatiques risquent présenter sur le long terme.

Dans une démarche remarquable pour améliorer la recherche, les connaissances et les compétences locales à l'adaptation, le Président Michel a pris la décision de créer la première institution d'enseignement supérieur de son pays, l'Université des Seychelles. Une des principales facultés de cette université se consacrera plus particulièrement au pilotage d'un programme de recherche et d'innovation sur les changements environnementaux affectant les petites îles.

Il existe une forte corrélation entre les résultats de la présente étude et les déclarations de M. Michel. Les insulaires sont tout à fait conscients des répercussions des changements climatiques, mais souhaitent clairement faire face à ces implications en prenant la pleine responsabilité de l'adaptation du développement local et de la gestion des écosystèmes destinés à répondre à ces défis. Les données indiquent que les insulaires n'attendent pas de percées majeures dans les politiques internationales sur les changements climatiques (elles seraient toutefois bienvenues) mais plutôt un soutien proactif de la communauté internationale en vue d'aider les nations insulaires à développer leur propre expertise et leurs stratégies d'adaptation.

Les auteurs de ce rapport estiment que les résultats présentés ici apportent des indications sur la manière dont ce soutien pourrait être orienté et développé de façon à ce qu'il soit cohérent avec les aspirations des nations insulaires. L'Union internationale pour la conservation de la nature a certainement un rôle à jouer pour soutenir un tel projet grâce à ses programmes techniques et à la mobilisation de ses membres et Commissions. Elle prend actuellement des mesures pour développer un programme global de travail spécifiquement axé sur les défis uniques de la gestion des écosystèmes et de l'environnement des îles ainsi que des programmes géographiques ciblés en Océanie et dans les Caraïbes. L'UICN se réjouit de travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale des nations insulaires au développement de ce programme.

Lions de mer, Île d'Isabela, Galapagos, Equateur
© Sue Mainka



ANNEXE 1

Exemples de bonnes pratiques de gestion environnementale

Dans le cadre du questionnaire il a été demandé de donner des exemples d'activités remarquables ou d'initiatives de gestion et restauration des écosystèmes des petites îles, qui montrent en particulier une approche innovante dans le renforcement des compétences dans ces domaines. Voici quelques uns des exemples proposés :

- PNUE-PEC Programme régional des Caraïbes de formation des instructeurs à l'intention des gestionnaires des aires marines protégées [UNEP-CEP Caribbean Regional Training the Trainers Programme for MPA Managers]. Courriel : avk.uneprcuja@cwjamaica.com

- Programme MAR de The Nature Conservancy. www.tncmar.net

- Amélioration de la gouvernance et de la participation de la société civile dans la gestion des ressources naturelles des Caraïbes [Improving Governance and Civil Society Participation in Natural Resource Management in the Caribbean]. CANARI-Institut des ressources naturelles des Caraïbes [Caribbean Natural Resource Institute]. Courriel : info@canari.org

- SEDU-Unité du développement durable économique, Recherche pour les PIED [Sustainable Economic Development Unit, Research for SIDS]. Courriel : dpantin@fss.uwi.tt

- Communities and Coastal Programme FSPI (Voir : www.fspi.org.fj). hugh.govan@fspi.org.fj

- Fiji Locally Managed Marine Area Network (Réseau des aires marines gérées localement à Fidji), WWF.

- Micronesian Leaders in Island Conservation (MIC) – TNC Micronesian Challenge – Governments of Palau, FSM and Marshall Islands (Dirigeants micronésiens pour la conservation des îles (MIC) – TNC Défi micronésien – Gouvernements de Palaos, EFM et des Îles Marshall). http://micnetwork.blogspot.com/. Courriel : solmsted@tnc.org

- Pacific Islands MPA Consortium – PIMPAC (Consortium des AMP des îles du Pacifique – PIMPAC), soutenu par US NOAA et Micronesian Conservation Trust, réseau d'apprentissage destiné aux gestionnaires des AMP des îles du Pacifique liées aux E-U, offre une formation, des échanges d'apprentissage, etc. Contacter : Meghan Gombos (Meghan.Gombos@noaa.gov) et Willy Kostka (mctdirector@mail.fm)

- PII – Pacific Invasive Initiative (Initiative sur les espèces envahissantes du Pacifique), basée à l'Université d'Auckland en Nouvelle Zélande. Contacter : Alan Saunders (a.saunders@auckland.ac.nz)

- Action 21 l'île d' Ischia (Italie). Agence d'exécution : Municipalité de l'île d'Ischia. Action 21 Ischia est un vaste plan d'action local portant sur tous les domaines où l'humain a un impact sur l'environnement [Agenda 21 Island of Ischia]. http://www.agenda21ischia.it/. Courriel : info@agenda21ischia.it

- Marine Environment Education Programme – MEEP (Programme d'éducation de l'environnement marin). Agence d'exécution : Mahonia Na Dari (NGO). Le projet offre un programme d'éducation sur le monde marin aux écoles afin de sensibiliser les jeunes aux menaces à l'environnement marin. Contacter : mnd@global.net.pg ou www.mahonia.org

- PILN – Pacific Invasives Learning Network (Réseau d'apprentissage sur les espèces envahissantes du Pacifique), basé à SPREP. Contacter : Jill Key (JillK@sprep.org)

- Community Legal Education (Formation juridique des communautés). Agence d'exécution : Centre for Environmental Law and Community Rights – CELCOR (Centre du droit de l'environnement et des communautés), les Amis de la Terre PNG [Friends of the Earth PNG]. Le CLE s'adresse aux communautés qui vivent dans des régions où l'exploitation forestière et minière, le développement de la production d'huile de palme, et la pêche ont un impact négatif. Son but est d'apporter aux populations locales et aux propriétaires des ressources

des connaissances juridiques, et de leur donner les moyens de prendre des décisions fondées quant au développement de leurs ressources. Contacter : haurere@celcor.org.pg ou www.celcor.org.pg

- Développement d'une approche de gestion basée sur l'écosystème pour les ressources côtières de l'île de Babeldaob dans la République de Palaos. Agence d'exécution : Palau Conservation Society. Ce projet de trois ans est financé par la Packard Foundation et a débuté en juin 2006. Le projet a pour objectif de : (1) promouvoir les communautés et les environnements côtiers sains de l'île de Babeldaob, et (2) développer un processus collaboratif en vue d'améliorer la gestion des ressources naturelles. www.palau-pcs.org

- Special Project on Adaptation to Climate Change in Coastal Ecosystems in Saint Lucia, St. Vincent and the Grenadines, and Dominica (Projet spécial sur l'adaptation des écosystèmes côtiers aux changements climatiques à Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, et la Dominique). Agence d'exécution : Caribbean Community Climate Change Centre

- Mainstreaming Sustainable Land Management (Intégration de la gestion durable des terres). Agence d'exécution : The Global Mechanism, en collaboration avec Caribbean Environmental Health Institute (Institut de santé environnementale des Caraïbes)

- Le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO dirige des ateliers de formation et de sensibilisation dans la région du Pacifique dans le cadre du programme régional "Patrimoine mondial – Pacifique 2009". Vous trouverez plus d'information sur le site internet : http://whc.unesco.org/en/activities/5

ANNEXE 2

Calendrier des évènements importants concernant les négociations internationales relatives aux PEID

Année	Évènement
1989	Déclaration de Malé adoptée lors de la Conférence des petits États sur l'élévation du niveau des mers
1990	Création de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS)
1992	Action 21 adoptée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Conférence de Rio)
1994	Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement à La Barbade, où ont été élaborés la Déclaration de la Barbade et le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Programme d'action de la Barbade)
1999	Une réunion internationale d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action est organisée et l'État d'avancement et initiatives pour la future mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID est adopté
2000	La Déclaration du Millénaire réitère l'engagement de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade
2002	Le Sommet mondial pour le développement durable officialise le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMOJ) qui inclut un chapitre entièrement consacré aux PEID
2005	Une étude approfondie du Programme d'action de la Barbade est menée conduisant à l'adoption de la Déclaration de Maurice et de la stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
2006	La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique adopte un programme de travail sur la biodiversité des îles
2006	L'Association mondiale des îles (Global Islands Partnership) (GLISPA) est formalisée
2007	Au cours de la 24ème session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, la vulnérabilité spécifique des petits États insulaires face aux effets de la dégradation environnementale est à nouveau soulignée (en particulier les effets des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers).
2007	La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques organise deux réunions d'experts sur les capacités d'adaptation des petits États insulaires en développement (PEID)
2007	L'Unité des PEID du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies organise des réunions d'experts pour discuter de l'intégration et du suivi de la stratégie pour la mise en œuvre de Maurice.

ANNEXE 3

Projets dans des PEID financés par quelques organisations donatrices

Pays	WB[22]	CIDA[23]	ADB[24]	DFID[25]	AFD[26]
Afrique					
Cap-Vert	6	13	0	1	2
Comores	3	6	0	0	1
Guinée-Bissau	8	14	0	2	2
Maurice	3	5	0	0	0
Sao Tomé-et-Príncipe	2	6	0	0	0
Seychelles	0	5	0	0	0
Amérique latine et Caraïbes					
Anguilla	0	0	0	4	0
Antigua-et-Barbuda	0	0	0	0	0
Antilles néerlandaises	0	0	0	0	0
Aruba	0	0	0	0	0
Bahamas	0	0	0	0	0
Barbade	1	0	0	0	0
Belize	2	0	0	1	0
Cuba	0	20	0	0	0
Dominique	1	32	0	0	0
Grenade	5	30	0	3	0
Guyana	9	0	0	10	0
Haïti	10	66	0	1	0
Îles vierges américaines	0	0	0	0	0
Îles vierges britanniques	0	0	0	0	0
Jamaïque	6	0	0	11	0
Montserrat	0	0	0	34	0
Puerto Rico	0	0	0	0	0
République dominicaine	11	0	0	0	0
Saint-Kitts-et-Nevis	2	0	0	0	0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2	0	0	0	0
Sainte-Lucie	7	33	0	0	0
Suriname	0	0	0	0	0
Trinité-et-Tobago	2	0	0	0	0

Asie et Pacifique					
Bahreïn	0	0	0	0	0
Commonwealth des îles Mariannes du Nord	0	0	0	0	0
Fidji	1	0	49	0	0
Guam	0	0	0	0	0
Îles Cook	0	0	10	0	0
Îles Marshall	0	0	12	0	0
Iles Salomon	3	0	48	0	0
Îles Samoa américaines	0	0	62	0	0
Kiribati	1	0	19	1	0
Maldives	5	4	41	0	0
Micronésie (États fédérés de)	0	0	10	0	0
Nauru	0	0	1	0	0
Niue	0	0	0	0	0
Nouvelle-Calédonie	0	0	0	0	0
Palaos	0	0	1	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6	1	96	2	0
Polynésie française	0	0	0	0	0
Samoa	5	0	62	0	0
Timor-Leste	9	3	9	4	0
Tonga	2	0	25	0	0
Tuvalu	0	0	6	0	0
Vanuatu	0	4	27	0	0
Total	**112**	**242**	**478**	**74**	**5**

ANNEXE 4

Notes

1. La vulnérabilité est décrite de plusieurs façons. En général elle est définie comme la capacité, ou plus souvent l'incapacité, des individus à se préparer aux impacts négatifs des désastres, d'origine humaine ou naturelle, et à les affronter (Pelling & Uitto, 2001).

2. Résolution A/RES/44/206 – effets défavorables possibles de l'élévation du niveau des mers sur les îles et les régions côtières, en particulier dans les régions de faible altitude.

3. 37 d'entre eux sont des membres des Nations Unies. Ils représentent 20 % de l'ensemble des membres (AOSIS, 2007).

4. Action 21 donne de nombreux conseils sur les divers aspects du développement durable et une liste des mesures à prendre au niveau international, national et local pour limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement. La section G du chapitre 17 d'Action 21 indique que les petites îles présentent un cas particulier en matière d'environnement et de développement et qu'elles sont confrontées à de nombreux défis de développement.

5. Conformément à la Résolution 47/189 de l'Assemblée générale de l'ONU.

6. Le manque de ressources est partiellement attribuable au déclin, depuis 1994, de l'aide au développement.

7. Résolution 57/262 – http://www.unohrlls.org/UserFiles/File/SIDS%20documents/A-res-57-262.pdf.

8. Décision 24/6.

9. Information obtenue sur le site de la base de données des projets de la Banque mondiale : http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/PROJECTS/0,,menuPK:115635~pagePK:64020917~piPK:64021009~the-SitePK:40941,00.html, le 2 octobre 2007.

10. Bien que la stratégie s'adresse aux petits États en développement et non aux PEID, il faut noter que les trois-quarts des petits États en développement sont des îles.

11. La base de données des projets de BAD se trouve sur http://www.adb.org/ Projects/.

12. Information obtenue après examen du navigateur de la base des projets en ligne de l'ACDI : http://les.acdi-cida.gc.ca/project-browser.

13. Information tirée des projets figurant sur Accessible Information on Development Activities : http://aida.developmentgateway.org/aida/DoSearchSource.do.

14. Information obtenue à partir de la base de données de l'Agence française de développement : http://www.afd.fr/jahia/Jahia/lang/en/home/NosProjets/derniersprojets?srcpage=Istall&column=projetStatut&order=asc#.

15. Small Island Voices.

16. Information tirée de l'examen des projets figurant dans la base de données du PNUE (http://www.sids.unep.org/database/index.html?id=5&ln=6), le 2 octobre 2007.

17. Par exemple, une estimation indique que le coût pour protéger la Jamaïque d'une élévation du niveau de la mer d'un mètre atteindrait USD 462 millions et que pour protéger Malte ou Chypre d'une élévation de 20 à 30 centimètres USD 550 millions et USD 190 millions respectivement (Nurse et Moore, 2005, 105). Ces chiffres ne représentent que les coûts d'infrastructure initiaux et n'incluent pas les coûts d'entretien.

18. Maumoon Abdul Gayoon, Président des Maldives, a déclaré lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 : « Vous avez devant vous le représentant d'un peuple en danger. On nous dit que du fait du réchauffement de la planète et de l'élévation du niveau de la mer, mon pays, les Maldives, pourrait, un jour dans le prochain siècle, disparaître de la surface de la terre… cette conférence pourrait être la dernière occasion… de lancer une action mondiale qui sauverait les Maldives et les autres pays de faible altitude et leur éviterait de devenir les victimes environnementales du l'élévation du niveau des océans. »

19. Le Palaos a établi un bureau (Office of Environmental Response and Coordination) qui s'occupe, entre autres, de la coordination des initiatives relatives aux impacts du développement sur l'environnement et de la mise en œuvre de vastes programmes pour faire face à l'élévation du niveau des mers et aux changements climatiques.

20. Nous avons reçu des réponses des îles Andaman et Nicobar (Inde), des îles Galápagos (Equateur), ainsi que des territoires d'outre-mer de la France et de la Grande-Bretagne, des territoires américains des Caraïbes et du Pacifique, et de Zanzibar (Tanzanie).

21. Le récent volume II du rapport du GIEC estime que les réserves d'eau douce pourraient être réduites de 20 à 5 0% dans les 50 prochaines années.

22. Se réfère aux projets actifs et prévus.

23. Se réfère aux projets opérationnels et planifiés.

24. Se réfère aux projets adoptés.

25. Se réfère aux projets en cours et planifiés.

26. Se réfère aux projets ratifiés.

RÉFÉRENCES

Abdul Gayoom, M. (1992). Discours de son Excellence M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil, 12 juin 1992. http://www.un.int/maldives/unced.htm. Site consulté le 5 octobre 2007.

ADB (2007). A Pacific Strategy for the New Millennium. http://www.adb.org/Documents/Policies/Pacific_Strategy/default.asp?p=policies. Site consulté le 4 octobre 2007.

AOSIS (2007). The Alliance of Small Island States. http://www.sidsnet.org/aosis/index.html. Site consulté le 4 octobre 2007.

CBD (2007). Island Biodiversity. http://www.cbd.int/island/pow.shtml. Site consulté le 4 octobre 2007.

CBD (2007). Global Islands Partnership (GLISPA). http://www.cbd.int/island/glispa.shtml. Site consulté le 4 octobre 2007.

Conservation International (2007). Biodiversity hotspots. http://www.biodiversityhotspots.org/xp/Hotspots/hotspots_by_region/Pages/default.aspx. Site consulté le 4 octobre 2007.

Conservation International (sans date). Pacific islands. http://marine.conservation.org/portal/server.pt?open=512&objID=448&mode=2&in_hi_userid=2&cached=true. Site consulté le 4 octobre 2007.

CRISP (aucune date). Coral Reef Initiative for the Pacific. http://www.crisponline.net/Structure/GeneralOrganization/tabid/156/Default.aspx. Site consulté le 4 octobre 2007.

FAO (2007). Small island developing states. http://www.fao.org/sids/. Site consulté le 4 octobre 2007.

Fry, I. (2005) Small island developing states : Becalmed in a sea of soft law. Review of European Community & International Law, 14(2), 89-99.

GEF (2005). GEF and small island developing states. GEF Secretariat : Washington, DC. www.gefweb.org/Outreach/outreach-PUblications/GEF_SIDS_ENG.pdf. Site consulté le 4 octobre 2007.

IPCC (2001). Climate change 2001 : Impacts, adaptations and vulnerability. Chapter 17. Small Island states. Cambridge, United Kingdom : Cambridge University Press.

Kaly, U., Pratt, C. and Howorth, R. (2002). A framework for managing environmental vulnerability in small island developing states. Development Bulletin, 58, 33-38.

Nurse, L. and Moore, R. (2005). Adaptation to global climate change : An urgent requirement for small island developing states. Review of European Community & International Environmental Law, 14(2), 100-107.

Pelling, M. and Uitto, J. (2001). Small island developing states : natural disaster vulnerability and global change. Environmental Hazards, 3(2), 49-62.

The Nature Conservancy (2007). Islands. http://www.nature.org/wherewework/islands/. Site consulté le 4 octobre 2007.

The Nature Conservancy (2007). Coral reefs of the tropics. http://www.nature.org/joinanddonate/rescuereef/. Site consulté le 4 octobre 2007.

The Nature Conservancy (2007). Invasive species. http://www.nature.org/initiatives/invasivespecies/. Site consulté le 4 octobre 2007.

The Nature Conservancy (2007). Climate change. http://www.nature.org/initiatives/climatechange/. Site consulté le 4 octobre 2007.

The Nature Conservancy (2006). Global Island Partnership : Mobilizing island leadership and action for conservation and sustainable livelihoods, concept paper for discussion at COP8. http://www.nature.org/aboutus/howwework/files/global_island_partnership_concept.pdf. Site consulté le 4 octobre 2007.

UN (2005). Report of the international meeting to review the implementation of the programme of action for the sustainable development of small island developing states. United Nations: New York. http://www.sidsnet.org/docshare/other/20050622163242_English.pdf. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNDESA (2007). Small island states. http://www.un.org/esa/sustdev/sids/sidslist.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNDESA (2006). Small island developing states: SIDS programme of action. http://www.un.org/esa/sustdev/sids/sids_poa.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNDESA (2005). Small island developing states. http://www.un.org/esa/sustdev/sids/sidsspec.htm. Site consulté le 7 octobre 2007.

UNDESA (2004). Sustainable development of small island developing States. In Johannesburg Plan of Implementation. http://www.un.org/

esa/sustdev/documents/WSSD_POI_PD/English/POIChapter7.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNDP (No date). Capacity 2015 Information Learning Network (ILN). http://capacity.undp.org/index.cfm?module=ActiveWeb&page=WebPage&s=capacity2015iln. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNEP (2007). Decisions adopted by the Governing Council/Global Ministerial Environment Forum at its twenty-fourth session http://www.unep.org/south-south-cooperation/pdfs/GC24_decisions.pdf. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNEP (2006). Implementation of Governing Council decision 23/5 on small island developing States: Report of the Executive Director. http://www.sids.unep.org/documents/implementation_of_gc_decision_english.pdf. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNESCO (No date). Sustainable Living in Small Island Developing States. http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=12119&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNGA (2000). United Nations Millennium Declaration. http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNGA (1999). Report of the Ad Hoc Committee of the whole of the twentysecond special session of the General Assembly. United Nations: New York. http://www.unohrlls.org/UserFiles/File/SIDS%20documents/A-S-22-9-Rev_1.pdf. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNGA (1994). Report of the Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States, Bridgetown, Barbados, 25 April-6 May 1994. http://www.un.org/documents/ga/conf167/aconf167-9.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UNGA (1989). Possible adverse effects of sea-level rise on islands and coastal areas, particularly low-lying coastal areas. http://www.un.org/documents/ga/res/44/a44r206.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UN-OHRLLS (sans date). Towards implementing the Mauritius Strategy. http://www.un.org/special-rep/ohrlls/sid/default.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

UN-OHRLLS (sans date). UN-OHRLLS mandate on SIDS. http://www.un.org/special-rep/ohrlls/sid/Mandate%20on%20SIDS.htm. Site consulté le 4 octobre 2007.

World Bank (2007). Cheap, Reliable and Renewable Electricity a Step Closer for Pacific Islanders. http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/EASTASIAPACIFICEXT/PACIFICISLANDSEXTN/0,,contentMDK:21369612~menuPK:441893~pagePK:2865066~piPK:2865079~theSitePK:441883,00.html. Site consulté le 4 octobre 2007.

World Bank (sans date). What makes small states different? http://wbln0018.worldbank.org/html/smallstates.nsf/(SmallStateslookup)/WhatmakessmallstatesRemotenessandIsolation?openDocument&Remoteness+and+Isolation. Site consulté le 4 octobre 2007.

WWF (2007). Where and how we work. http://www.panda.org/about_wwf/what_we_do/climate_change/solutions/where_we_work/index.cfm. Site consulté le 4 octobre 2007.

WWF (2006). Increasing protection : coral reefs and mangrove forests. http://www.panda.org/about_wwf/what_we_do/marine/our_solutions/protected_areas/increasing_protection/corals_mangroves/index.cfm. Site consulté le 4 octobre 2007.

Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse

Tél +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
mail@iucn.org

Siège mondial
Union internationale pour la conservation de la nature